

Fribourg et le mouvement chrétien-social romand au tournant du XXe siècle

Autor(en): **Ruffieux, Roland**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **19 (1969)**

Heft 3

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-80629>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

FRIBOURG ET LE MOUVEMENT CHRÉTIEN-SOCIAL ROMAND AU TOURNANT DU XX^e SIÈCLE*

Par ROLAND RUFFIEUX

En novembre 1891, Paul Pictet écrivait à propos de la situation du parti catholique suisse face aux problèmes sociaux, qu'on pouvait

«désormais parler d'une droite catholique qui conserve les traditions du Kulturkampf et d'une gauche catholique, qui subit l'influence de la poussée socialiste et ouvrière».

Si la première tendance, ajoutait-il, a son siège dans les cantons du Sonderbund, la seconde s'enracine en diaspora où les catholiques sont moins sensibles à la tradition historique qu'aux améliorations sociales. Désignant encore les chefs de la jeune école, Pictet citait d'emblée une série d'Alémaniques – Decurtins, Beck, Feigenwinter, Baumberger, Ming, Augustin et Burtscher – la complétant «avec quelques réserves» par les Romands G. Python, E. Daucourt et Th. de la Rive¹. Cette réticence soulignait assez que la nouvelle

* Version remaniée d'une conférence faite à l'occasion de la 120^e assemblée générale annuelle de la Société générale suisse d'Histoire à Fribourg, le samedi 5 octobre 1968. Ce texte paraîtra dans un ouvrage, actuellement sous presse, consacré, au *Mouvement chrétien-social en Suisse romande (1891-1949)*, ouvrage élaboré par une équipe de chercheurs de l'Université de Fribourg sous ma direction.

¹ Dans «Le Parti catholique et les questions sociales», *Bibliothèque universelle et Revue suisse*, Lausanne 1892 (54), n° 160, p. 587, 590. Un point de

tendance n'était pas spécifique au milieu romand. En effet, l'évolution doctrinale vers le socialisme d'Etat, d'une part, et l'irruption des sociétés catholiques dans les milieux ouvriers touchés par la révolution industrielle, d'autre part, sont les principaux caractères de la nouvelle gauche catholique sociale. Or les conditions économiques, sociales et politiques de la Suisse romande n'offrent qu'une structure d'accueil incomplètement favorable à son développement. Il faut plutôt compter avec le poids de la tradition, représentée ici par l'associationisme religieux et le conservatisme politique². A partir des années 1890 seulement, avec la Fédération romande et bientôt l'Association populaire catholique suisse (A.P.C.S.) dans son prolongement romand, se manifeste l'élan d'un catholicisme préoccupé de dépasser le vieux procès du libéralisme pour résoudre la question sociale d'une manière nouvelle, quoique différente du socialisme. Ce revirement – du passé vers l'avenir – s'opère progressivement; il doit beaucoup à la parution de *Rerum Novarum*, la Magna Carta du catholicisme social et aux initiatives que l'encyclique de Léon XIII entraînera en Suisse romande.

I. SECOUER LE PASSÉ ET PARIER SUR L'AVENIR

L'influence du Piusverein, à partir de la Suisse alémanique, et l'action des partis catholiques conservateurs, avant tout sur le plan cantonal, opèrent la liaison entre les lendemains du Sonderbund, le Kulturkampf et l'apaisement qui le suit. Sur le vieux tronc du fédéralisme catholique, à base d'entr'aide mais aussi d'indépendance

vue catholique critique sur cet article intéressant se trouve dans *La semaine catholique de la Suisse* du 11 juin 1892.

² Pour l'ensemble de la période, G. BEURET, *Die katholisch-soziale Bewegung der Schweiz*, Winterthur 1959 (surtout p. 98-238); E. KULL, *Die sozial-reformerische Arbeiterbewegung in der Schweiz. Die römisch-katholische, die evangelisch-soziale und die liberal-nationale Arbeiterbewegung*, Zurich 1930; R. RUFFIEUX, *La Suisse in S.H. SCHOLL e.a., 150 ans de mouvement ouvrier chrétien en Europe de l'Ouest 1789-1939*, Louvain/Paris 1966, pp. 464-479.

jalouse, s'insèrent des greffes parcourues d'une sève nouvelle. Vers la fin du siècle, l'action politique devient la préoccupation dominante du Piusverein en rapport avec les efforts déployés pour moderniser le conservatisme catholique. Mais la Suisse romande ne perçoit que très incomplètement l'importance de *Rerum Novarum* et du pari qu'elle opère sur l'avenir du catholicisme social.

A. Le Piusverein et le développement des cercles catholiques

1. De la charité à l'action militante

Dans la première moitié du XIX^e siècle, les catholiques romands n'ont guère senti le besoin de se regrouper sur le plan social: la grande lutte pour la revision du pacte fédéral et la crise des rapports entre l'Eglise et l'Etat accaparaient leurs énergies. Toutefois, en relation avec l'appauvrissement des masses attirées par l'urbanisation et l'industrialisation, les sociétés d'utilité publique se développèrent dès la Restauration. La philanthropie des milieux protestants, souvent plus riches, est active influant largement sur la législation; en terre catholique, on en reste à la charité des confréries paroissiales. Dans cette perspective, on voit se développer les Conférences Saint-Vincent-de-Paul que leur fondateur parisien, Frédéric Ozanam, avait cru pouvoir utiliser pour réconcilier catholicisme et liberté. Celles qui se multiplient en terre romande au milieu du siècle – Genève (1846), Porrentruy (1851), Fribourg (1853), Lausanne (1857) pour ne citer que les principales – se limitent à l'action caritative. Contact avec les deshérités, encouragement à l'auto-assistance et réintégration dans la communauté paroissiale, tels sont les buts que s'assignent les sociétés regroupées en fédération romande à Fribourg en 1857³. A travers la crise du Sonderbund, elles forment une génération de militants qui animeront le Piusverein.

³ *Handbuch der schweizerischen Vinzenzvereine*, Luzern 1946. Egalement: M. REYMOND, «La Conférence St-Vincent de Paul de Lausanne», *La Concorde*, février 1891, pp. 25–28; mai 1891, pp. 67–68; Abbé COMTE, «Les conférences

Fondé à Beckenried en 1857 également, l'Association de Pie IX ou Piusverein⁴ cherche à renouer avec les associations pour la foi, qui existaient avant le Sonderbund mais il est profondément marqué par l'expérience allemande de 1848. Il se présente comme un groupement organique pour défendre la religion catholique et la pratique des œuvres. D'abord exclusivement alémanique, il pénètre en Suisse romande, une fois surmontées les hésitations de l'épiscopat: des sections apparaissent à Sion en 1861, à Délémont en 1863 avant que le mouvement trouve ses plus larges assises dans le canton de Fribourg. L'effort porte au départ sur la restauration des élites catholiques par l'instruction et la science; on insiste également sur les besoins de la diaspora – en 1865 la moitié des 60 000 catholiques disséminés manquent de support paroissial –; les œuvres sociales et le problème ouvrier restent encore à l'arrière-plan. Le Kulturkampf amène une première tentative de regroupement des confréries et des Conférences-Saint-Vincent-de-Paul dans le Piusverein. Celui-ci, grâce à son recrutement largement populaire et à ses cadres de notables, fournit alors l'armature de la résistance dans les régions catholiques. Le mouvement n'essaime pas en zone de diaspora.

Dans les années 1860, deux organismes de liaison ont été constitués pour les sections romandes: les *Annales* qui deviennent en 1870 le *Bulletin de l'Association Pie IX* et la Commission française dont l'activité demeure réduite en raison de l'autonomie des fédérations cantonales bientôt soutenues par une presse militante: *Le Courrier* à Genève (dès 1868), *La Liberté* à Fribourg (1871), *Le Pays* dans le Jura (1873) et *La Nouvelle Gazette du Valais* à Sion (1874). Riposte au Kulturkampf, la «défense de la foi» accélère partout le regroupement, resserrant les liens entre le clergé, les élites et le peuple pour le maintien intégral d'une tradition jugée gravement menacée par le schisme vieux-catholique et le laïcisme radical.

de St-Vincent de Paul dans le canton de Fribourg», *Bull. de l'Association de Pie IX*, juin-juillet 1894, pp. 144–147.

⁴ A. STEINER, *Der Piusverein der Schweiz. Von seiner Gründung bis zum Vorabend des Kulturkampfes 1857–1870*, Stans 1961; H. U. LOOSLI, *Sozialpolitische Ideen im schweizerischen Katholizismus von 1848–1891*, Laupen 1950.

2. Un apôtre des cercles et de la république chrétienne

Parmi les figures dominantes de l'époque, émerge celle du chanoine J. Schorderet (1840-1893).⁵ Le jeune Fribourgeois entrevoit très tôt l'influence de la presse sur l'opinion: aussi est-il à l'origine de plusieurs publications soutenues par des œuvres à caractère social. Il discerne également l'importance d'autres moyens d'action: le bulletin de vote, les réunions publiques, le droit d'association enfin. Dès 1873, il crée dans le canton de Fribourg un réseau de cercles catholiques, véritables centres de ralliement du conservatisme destinés à faire pièce au radicalisme et au socialisme. Il affirme non seulement l'union nécessaire du peuple des cantons catholiques pour la sauvegarde des principes religieux mais, passant à l'offensive, proclame qu'il faut «tout restaurer dans le Christ». Seule une collaboration étroite de l'Eglise et de l'Etat à travers les associations les plus diverses aboutira à la «république chrétienne». Ses principes d'action vont rayonner sur le Valais et sur le Jura en proie aux vexations bernoises. A Genève, en revanche, le développement des cercles se limite à une action sociale dans le cadre de la paroisse sur le modèle de l'œuvre française d'Albert de Mun⁶.

Le bilan du Kulturkampf pour les catholiques est finalement le même en Suisse romande et en terre alémanique⁷. Transformant la cité en un camp retranché, la majorité de ceux-ci sont aussi intransigeants dans leur ultramontanisme que sourcilleux dans leur fédéralisme. La mentalité du ghetto marque toutes les associations: sections du Piusverein, cercles paroissiaux et partis conservateurs, unis dans une solidarité étroite, parfois même bornée. Pour une minorité de catholiques qui s'affirment courageusement libéraux, le Kulturkampf est non moins dramatique: leur ouverture vers les réalités du monde

⁵ P. PHILIPONA, *Un chapitre de l'histoire religieuse et politique de la Suisse. Le chanoine Schorderet 1840-1893*, Fribourg 1928; L. BARBEY, *L'âme du chanoine Schorderet*, Fribourg 1940.

⁶ D. ZWISSIG, *Les catholiques de Genève et le mouvement d'organisation ouvrière 1872-1921*, Fribourg, 1966 (Mémoire de licence de la Faculté des lettres).

⁷ K. MÜLLER, *Die katholische Kirche in der Schweiz seit dem Ausgang des 18. Jahrhunderts*, Einsiedeln/Waldshut/Köln/Straßburg 1928, pp. 231-294.

moderne les place souvent en délicatesse avec l'intransigeance du Vatican. Bientôt la naissance du parti du *Bien Public* à Fribourg⁸, le regroupement autour de l'*Union du Jura* à Porrentruy⁹ amènent d'âpres luttes intestines dans les milieux conservateurs et jusque dans le clergé. Au milieu des années 1880, les conservateurs catholiques commencent à l'emporter dans les bastions traditionnels; presque simultanément s'établissent le régime Python à Fribourg, celui de Torrenté en Valais et la prépondérance de Daucourt dans le Jura. Utilisant le prestige d'un leader charismatique pour convaincre les masses populaires à identifier toute la vie politique à l'action du parti dominant, ces régimes ne peuvent se désintéresser longtemps de l'action sociale. La «république chrétienne» est en marche.

3. Greffe et sève nouvelle

L'histoire présente rarement des affrontements aussi dramatiques que ceux du Kulturkampf; passée la tempête, l'union sacrée des catholiques se desserre et le Piusverein perd de son élan au moment où Léon XIII cherche à renouer avec le siècle. Aussi «pour en accentuer le but et l'activité, le programme politique a-t-il été ajouté à son champ d'action»¹⁰. Cette décision du comité cantonal valaisan, en date de 1889, indique bien la pente de l'évolution générale. En affirmant ce caractère, les conservateurs catholiques, une fois levée l'hypothèque du catholicisme libéral, doivent compter avec la jeune école catholique sociale dont le rayonnement dépasse déjà la Suisse alémanique.

Son principal mérite a été d'élargir le mouvement des Männervereine, réplique des cercles romands dressés contre le Kultur-

⁸ M. DROUX, «Le Bien Public. Un journal fribourgeois de la fin du XIX^e siècle», *Annales fribourgeoises*, 48 (1967), pp. 163-190.

⁹ En face des conservateurs catholiques qui suivaient les directives du *Pays* et de son rédacteur, E. Daucourt, les catholiques libéraux animés par Mgr Hornstein, doyen de Porrentruy, fondent le journal *L'Union du Jura* (1884-1887). Voir E. FOLLETÊTE, *Casimir Folletête, membre du Grand Conseil de Berne, conseiller national. 1833-1900*, Porrentruy 1950, pp. 102-104.

¹⁰ *Bull. de l'Association Pie IX*, mai 1889, p. 68.

kampf, par des unions ouvrières catholiques destinées à répondre aux consignes de l'encyclique *Humanum Genus* (1884). Soucieux de participer en force à la renaissance de l'Arbeiterbund, le triumvirat Decurtins-Beck-Feigenwinter met sur pied une organisation de faite le Verband katholischer Männer- und Arbeitervereine en décembre 1888. Le pluralisme professionnel y demeure de règle mais l'accent est mis résolument sur la réforme sociale, les caisses-maladies et la protection des travailleurs. Vers 1890, le Verband compte environ 2600 membres dont un cinquième en Suisse romande¹¹ où un sous-comité romand a été formé par E. Daucourt, le curé Conus, Th. de la Rive et R. Dallèves¹².

Mais la Suisse romande demeure dans l'ensemble fidèle à la ligne du Piusverein qui se préoccupe également de fonder des sociétés ouvrières. Ce but abordé à l'assemblée générale de 1887 fait l'objet d'un programme soumis, l'année suivante, à la Conférence suisse des évêques¹³; G. Python a participé activement à son élaboration. Dans le même temps, E. Daucourt fonde le Cercle ouvrier catholique de Porrentruy et son journal *Le Pays* devient l'organe des nouvelles sections fondées en terre romande. L'allégeance au Piusverein s'accroît donc, surtout dans les zones rurales où l'absence d'ouvriers de l'industrie conserve sa primauté à la défense des principes spirituels. Renforcer le rôle de l'Eglise ou défendre ses droits, consolider l'Etat chrétien ou lutter contre l'emprise du laïcisme, ce double but continue d'être assuré par les traditionnelles sections, véritables courroies de transmission entre les masses populaires et les dirigeants, clercs ou politiques. Une sève nouvelle irrigue pourtant le vieux tronc du Piusverein; encore faible, le surgeon du catholicisme social commence à s'implanter. La stratégie toute défensive des conservateurs catholiques se modifie progressivement sous l'influence de la question sociale ouvertement posée par la jeune école alémanique.

¹¹ B. PRONGUÉ, *Le mouvement chrétien-social dans le Jura bernois de «Rerum Novarum» à «Mater et magistra» 1891-1961*, Fribourg 1968, Annexe III, p. 308.

¹² *La Concorde*, sept. 1889, p. 144.

¹³ *Bull. de l'Association de Pie IX*, fév. 1889, p. 22.

B. Les modifications du conservatisme catholique

A partir des années 1890, on peut admettre avec G. de Montenach que «trois faits dominant la question du Piusverein» :

«1. Le fait religieux qui est la dispersion des catholiques sur tout le sol suisse. Il n'y a déjà aujourd'hui plus de cantons catholiques, mais presque partout des populations mixtes.

2. Le fait politique qui est la centralisation. Quelle que soit notre opinion personnelle, nous devons reconnaître que le cercle des libertés cantonales se restreint de plus en plus, et c'est en devoir supérieur d'y mettre fin.

3. Le fait social qui est l'organisation de nos forces. Nous voyons de plus en plus l'idée individualiste disparaître pour faire place à l'organisation, soit aux associations¹⁴.»

Quand les corporatistes des années 1930 prendront pour slogan : «Pour une Suisse chrétienne, fédéraliste et corporative», ils ne feront que renouveler en l'approfondissant l'orientation devenue perceptible avec la génération de 1880, celle de l'Union de Fribourg. Le dynamisme du mouvement catholique social gagne donc la Suisse romande, freiné encore par le poids du passé mais perceptible par le réveil qui secoue les anciennes associations avant de les doubler par de nouvelles formations.

1. Pour le réveil religieux des masses fidèles

Plus le XIX^e siècle avance vers son terme, plus les dirigeants du Piusverein se rendent compte qu'une distorsion s'établit entre l'action des cadres et l'inertie de la masse des fidèles. Cette prise de conscience donne lieu à la seule initiative intéressante de la Commission française au cours des années 1890 : en mars 1897, elle lance avec l'appui de l'épiscopat suisse une circulaire aux prêtres pour les inviter à fonder des sections paroissiales. On constate qu'à mesure que s'éloignent les mauvais souvenirs du Kulturkampf, les effectifs diminuent alors que, d'un autre côté, ouvriers, paysans et employés s'unissent dans de vastes associations pluralistes ou professionnelles.

¹⁴ *Id.*, mars 1898, p. 63.

La seule parade semble être l'adhésion personnelle des catholiques aux sections du Piusverein à la condition que celles-ci aient en commun pour leur action, la «base d'un intérêt reconnu»¹⁵.

Si la circulaire invite les responsables à faire connaître autour d'eux les buts du Piusverein, elle ne leur explique pas les fondements de cet «intérêt reconnu». Par référence à la crise encore toute proche, on sent bien que c'est le fait d'être catholique qui fournit encore le dénominateur commun. Le *Bulletin* du Piusverein le déclare nettement à propos des associations ouvrières: il faut qu'elles soient

«chrétiennes avant tout, acceptant tout le dogme et pratiquant tous les préceptes catholiques, ou bien tous les efforts resteront vains, frappés d'impuissance et de stérilité»¹⁶.

L'intransigeance – «tout» le dogme et «tous» les préceptes – forgée au temps du Kulturkampf est maintenant dirigée contre la menace que présente la collaboration des catholiques et des socialistes dans l'Union ouvrière suisse. Pour éviter les compromissions, il importe de placer la question sociale sous l'éclairage d'une religion revigorée et d'en chercher la solution politique: alors le «Parti catholique se présenterait grand, fort, redoutable à ses ennemis»¹⁷.

En marge de ce courant dominant, se dessine une autre tendance, plus apostolique, pressentant les dangers d'une union trop étroite entre le parti et le Piusverein. La société est soumise à une laïcisation générale que seul peut endiguer l'apostolat laïque, «cette grande force de l'Eglise au XX^e siècle»: cette force, qu'il ne faut pas confondre avec le militantisme politique, doit être appuyée par des associations redonnant à l'Eglise la fonction sociale qu'elle a perdue. Il est évident, d'autre part, que les catholiques de diaspora préfèrent un Piusverein moins politisé: n'est-il pas symptomatique que les premières sections à Neuchâtel et dans le canton de Vaud s'ébauchent précisément en 1897¹⁸? Le rajeunissement amorcé ainsi se précisera avec la transformation du Piusverein en Associa-

¹⁵ *Id.*, déc. 1897, p. 259.

¹⁶ *Id.*, juin 1891, p. 82.

¹⁷ *Id.*, mars 1897, p. 54.

¹⁸ *Id.*, déc. 1897, p. 263.

tion catholique en 1900 pour se prolonger dans la fondation de l'A.P.C.S.

2. Politique chrétienne et tactique démocratique

La consolidation des partis conservateurs dans les différents cantons demeure l'objectif prioritaire des années 1890. Toutefois l'extension des droits populaires sur le plan fédéral¹⁹ et la vogue de la question sociale conduisent à un renouveau des thèmes et des méthodes. Qu'il s'agisse des «fêtes de Saint-Joseph» à Fribourg²⁰, des «assises solennelles» du Jura catholique, des assemblées de l'Union indépendante à Genève ou des réunions cantonales du Piusverein valaisan, partout on retrouve les mêmes orientations: barrage au radicalisme et au socialisme au nom des valeurs catholiques, direction laïque d'où le clergé n'est pas absent, large appel au peuple pour asseoir le mouvement sur une base démocratique.

On pourrait être surpris de constater combien le mot «ouvrier» est en faveur auprès des conservateurs catholiques. Si l'influence des Männer- und Arbeitervereine et celle de l'Oeuvre française des cercles n'y sont pas étrangères, il faut compter davantage avec l'expérience de la seconde Union ouvrière suisse auquel Decurtins apporte sa caution. Cette collaboration sur le plan suisse est reprise dans plusieurs cantons où les chefs conservateurs esquissent un rapprochement avec les modérés du Grütliverein dans le but de se concilier leur clientèle électorale. Elle est justifiée aussi par le fait que les éléments révolutionnaires commencent à dominer le socialisme suisse, ce qui poussera bientôt les conservateurs catholiques à appuyer les premiers noyaux démo-chrétiens d'une manière directe à Genève et à Fribourg, plus discrètement dans le Jura et en Valais.

On est cependant encore loin d'une ligne générale de conduite surtout dans les grandes campagnes référendaires du tournant du

¹⁹ Sur ce sujet, voir entre autres TH. CURTI, *Geschichte der Schweiz im 19. Jahrhundert*, Neuenburg 1902; E. FUETER, *Die Schweiz seit 1848. Geschichte, Politik, Wirtschaft*, Zürich und Leipzig 1928. (Der Aufbau der modernen Staaten, I.)

²⁰ Organisées, rappelons-le, pour faire pièce au 1^{er} mai socialiste. *La Concorde*, mai 1894, p. 85.

siècle. Un exemple : lors de la votation fédérale sur la gratuité des frais médicaux en 1894, Mgr. Esseiva, rédacteur du *Bulletin*, déplore les divergences des Piusvereine cantonaux :

« En face de la classe ouvrière qui attendait le secours des catholiques et qui en retour pouvait nous rendre de signalés services, il me semble que l'on aurait pu faire taire des divergences qui, après tout, ne sont pas de la plus haute importance²¹. »

En effet, hormis cette tendance générale encore imprécise, les diversités cantonales restent fortes, illustrant l'esprit fédéraliste des milieux conservateurs catholiques. Si, à Fribourg et en Valais, ils consolident la « république chrétienne » en soulignant certes le caractère social de leur action, à Genève et dans le Jura le soutien populaire est recherché avant tout pour faire aboutir des revendications d'ordre confessionnel.

C. Le pari sur l'avenir: Rerum Novarum

La pression des réalités économiques et sociales n'explique pas seule que le Piusverein et les partis conservateurs catholiques romands modifient leur point de vue sur la question sociale. Il faut compter également avec la parution en mai 1891 de l'encyclique *Rerum Novarum*. Bien que son importance n'ait pas été immédiatement perçue en terre romande, certaines initiatives isolées montrent, à partir de 1894, que Rome n'a pas seulement parlé mais qu'elle a été entendue.

1. De l'Union de Fribourg à l'encyclique

La première rencontre entre l'Eglise catholique et la démocratie s'était opérée sous la Révolution française dans des circonstances qui rendirent impossible toute conciliation. Dans la première moitié

²¹ *Bull. de l'Association de Pie IX*, mars 1894, p. 33.

du XIX^e siècle, le Saint-Siège se trouva affronté au libéralisme dont il perçut l'emprise idéologique plus que les implications économiques: de là, sa condamnation du catholicisme libéral et le verdict impitoyable que le *Syllabus* porta sur la souveraineté populaire, base de la démocratie politique²². Au moment où Léon XIII devient pape (1878), l'Eglise est certes alertée par les nécessités politico-sociales du siècle, mais elle est encore très éloignée de reconnaître la possibilité théorique et pratique d'une démocratie chrétienne, même du point de vue purement social. Le nouveau pontife se convainc assez rapidement que «l'important est d'établir des bases chrétiennes à la politique des Etats en faisant profiter l'Eglise des avantages que pourraient apporter les constitutions modernes»²³. Aussi soutient-il, dans les pays libéraux autres que l'Italie, les partis catholiques confessionnels, comme l'attestent les directives d'*Immortale Dei* (1885). Mais les progrès rapides du socialisme, le caractère pragmatique de son action l'amènent à chercher de nouvelles méthodes d'apostolat populaire et à octroyer une attention particulière au problème des associations ouvrières. Il s'agit de trouver des formules pour ranimer l'action sociale de l'Eglise en tenant compte des nouveaux rapports politiques auxquels l'Eglise conseille aux catholiques de participer.

Pour étudier ces problèmes, Léon XIII crée en 1882 le *Circolo romano di studi sociali* qui constitue le premier pas vers *Rerum Novarum*. Deux ans plus tard, un de ses familiers, G. Mermillod, évêque de Lausanne et Genève, fonde à Fribourg l'Union catholique d'Etudes sociales et économiques qui se donne une tâche analogue sur le plan international. On y trouve des penseurs et des hommes d'action catholique éminents, tels le prince de Loewenstein, le comte Kuefstein, le marquis de La Tour du Pin, le P. Lehmkuhl,

²² Parmi l'abondante littérature consacrée à ce sujet, citons: J. LEFLON, *La crise révolutionnaire, 1789-1846*, Paris 1949. (Histoire de l'Eglise de FLICHE et MARTIN, vol. 20.) R. AUBERT, *Le pontificat de Pie IX, 1846-1878*, Paris 1952. (Histoire de l'Eglise de FLICHE et MARTIN, vol. 21.) G. GOYAU, A. POTTIER, G. TONIOLO, *Le Pape, les Catholiques et la question sociale*, Paris 1905.

²³ A. SIMON, *Le Vatican* dans S. H. SCHOLL, *op. cit.*, p. 19. Sur Léon XIII; consulter E. SODERINI, *Leone XIII*, Milano 1932; F. HAYWARD, *Léon XIII*, Paris 1937.

l'abbé Morel, E. Milcent mais également les Suisses Decurtins, Python et Feigenwinter. L'Union de Fribourg est moins une association qu'une communauté de «chercheurs de vérité», un foyer alimenté par le thomisme renaissant. Groupe confidentiel, elle travaille à fournir une base doctrinale à l'action sociale sans chercher à y militer. Dans la mesure où «la volonté d'améliorer la condition des classes laborieuses» est le but des penseurs de l'Union comme le souligne Léon XIII en personne, les solutions pratiques pourront se déduire des options doctrinales que leur inspirent la théologie et le droit naturel.

En matière d'organisation sociale, l'Union préconise la corporation, voie moyenne entre le libéralisme qui ne concède rien à l'Etat et le socialisme qui lui donne tout. La corporation parfaite semblant inaccessible, on admet provisoirement des organisations distinctes pour les patrons et les ouvriers surtout dans l'industrie. La création d'un patrimoine et une représentation adéquate doivent assurer l'autonomie des corporations dont la diffusion est souhaitée dans tous les secteurs de l'activité humaine. En ce qui touche le régime du travail, l'Union rompt beaucoup plus nettement avec la doctrine libérale: elle dégage le concept de salaire minimum en insistant sur les charges du père de famille; elle admet l'intervention de l'Etat pour la répression des abus et la généralisation des assurances²⁴.

Léon XIII a certainement utilisé les thèses de l'Union pour l'encyclique *Rerum Novarum* qui reflète en outre l'influence des cardinaux Manning et Gibbons, prélats de pays hautement industrialisés et à tradition mutuelliste. Le document publié le 15 mai 1891 prononce une nouvelle condamnation du libéralisme et du socialisme, dégage une nouvelle morale sociale avant de suggérer des remèdes précis pour améliorer le sort des classes défavorisées. La partie éthique insiste sur la justice et la charité qui, seules, peuvent offrir une garantie de dignité à l'homme, qu'il soit capitaliste ou simple travailleur. Mais, comme les hommes et les nations ne respectent guère les préceptes évangéliques, le pape se résigne à proposer des solutions dont l'inspiration socialisante représente un pis-aller, ce qui à l'époque choqua si vivement les milieux traditionalistes de

²⁴ Réimpression des *Thèses de l'Union de Fribourg, 1883-1893*, Blois 1903.

l'Eglise. A côté de l'exercice des vertus, il est donc fait allusion aux «corporations ouvrières». La formule est imprécise: sans être une reprise des organisations médiévales, elles ne sont pas assimilables à des syndicats ouvriers puisque la présence des patrons est admise et que l'intervention de l'Etat n'est pas exclue.

Comme on l'a justement fait remarquer, l'importance de *Rerum Novarum* réside moins dans l'originalité – minime – des idées que dans la reconnaissance de certaines méthodes d'action réservées auparavant aux socialistes et dans le conseil donné aux catholiques de participer à l'action sociale²⁵. Toutefois l'encyclique donnait latitude aux interprétations les plus diverses sur certains points. L'engagement des chrétiens dans les organisations restait soumis aux impératifs du Saint-Siège, donc à la hiérarchie cléricale, au moment même où l'on souhaitait une sécularisation de l'action sociale. Si Léon XIII adoptait le terme de démocratie chrétienne, c'était en le réduisant à un concept purement social²⁶, parce qu'il continuait à penser que la démocratie politique, fondée sur la souveraineté populaire et la loi de la majorité, ouvrait la porte aux abus²⁷. L'initiative de Léon XIII n'en était pas moins hardie si l'on tient compte de l'angoisse qui caractérisait alors l'attitude de l'Eglise devant les changements rapides du monde et de la société.

²⁵ Ces méthodes avaient été exposées dans des ouvrages comme L. BLANC, *L'organisation du travail* (1840); K. MARX et F. ENGELS, *Le manifeste communiste* (1848); F. LASSALLE, *Arbeiterprogramm* (1862), tous largement antérieurs à la prise de position de Léon XIII qui comble un retard sensible, dénoncé par Lamennais et Ketteler.

²⁶ Toniolo a ainsi précisé la pensée du pape, au moment de *Rerum Novarum*, sur la démocratie chrétienne: «une ordonnance de la société civile où toutes les forces sociales, juridiques et économiques, dans la plénitude de leur développement hiérarchique, coopèrent proportionnellement au bien commun, en aboutissant finalement à un surcroît d'avantages pour les classes inférieures.» Cité dans SIMON, *op. cit.*, p. 31.

²⁷ Cette position, qui avait été celle du *Syllabus*, *Gravis de communi* (1901) la reprend à peine nuancée. Une importante objection faite au régime populaire était qu'il exigeait une plus grande formation du peuple, seule capable de créer chez les citoyens la conscience profonde de leurs devoirs et le respect de l'honnêteté. Le mouvement du Sillon s'élèvera, par la suite, contre cette interprétation restrictive de la démocratie chrétienne, ce qui amènera sa condamnation.

2. Ses premières répercussions en Suisse romande

En Suisse romande comme dans les autres pays, le choc fut d'autant plus fort que les cadres de la société étaient restés plus figés et que le retard industriel posait la question sociale en termes plus abstraits: le paupérisme, relevant de la charité privée, y était beaucoup plus tangible que l'aliénation du prolétariat chère à Marx. La réception des thèses s'opéra donc avec un certain retard et leur passage dans les institutions et les mœurs ne se fit qu'au siècle suivant. Sur ce point, l'attitude du Piusverein est beaucoup plus réservée que celle de la Fédération catholique romande, la nuance traduisant bien l'écart entre une organisation conservatrice catholique et un groupement catholique social.

Dans le premier cas, on peut noter que le *Bulletin de l'Association* ignore presque complètement les travaux de l'Union de Fribourg bien que le chef du diocèse le plus important de Suisse romande en ait été l'animateur. Il faut attendre trois ans après *Rerum Novarum* pour voir le Congrès d'études et de propagande du Piusverein fribourgeois (26/27 avril 1894) s'inspirer de l'encyclique sans doute sous l'influence de G. Python, président de la Commission des œuvres sociales et ancien membre de l'Union. Ouvert «à toutes les notabilités du canton», ce congrès définit entre autres «la position que les catholiques fribourgeois doivent prendre dans le domaine social pour se conformer aux enseignements et aux intentions du Souverain Pontife»²⁸. Aux conclusions d'un rapport de l'abbé Conus sont adjoints les résolutions de la précédente Fête de Saint-Joseph dont le point central est constitué par cette revendication des ouvriers:

«Pour remédier aux maux de la société, ils demandent:

1. Une meilleure organisation du travail par l'association professionnelle et syndicale largement développée, sous la sanction des pouvoirs publics, de façon à harmoniser l'intérêt des patrons et celui des salariés.

2. Ils reconnaissant à l'ouvrier le droit d'exiger un salaire suffisant pour qu'il puisse vivre en homme, c'est-à-dire dans les conditions normales de santé et de famille²⁹.»

²⁸ *Congrès d'études et de propagande du Piusverein fribourgeois*, Fribourg 1894, p. 4.

²⁹ *Ibid.*, p. 45.

Dans la discussion qui suit, les deux thèmes majeurs du salaire suffisant et de l'intervention de l'Etat donnent lieu à un échange de vues. Cette allusion voilée aux thèses de Léon XIII est intéressante sur le plan théorique car elle marque le point de départ des idées corporatistes qui triompheront dans l'entre-deux-guerres avec l'abbé Savoy. Dans l'immédiat, les résolutions du Congrès de 1894 n'aboutissent à aucune mesure pratique. En effet, l'intervention de l'Etat soulève de graves réserves, surtout dans le Jura et à Genève et les dirigeants conservateurs des cantons traditionnellement catholiques ne sentent guère la nécessité de légiférer pour les ouvriers.

Pour sa part, la Fédération catholique romande réagit plus tôt et de manière plus explicite. En juillet 1891, le Verband Männer- und Arbeitervereine tient son congrès à Fribourg. *La Concorde*, organe de la Fédération, publie le discours prononcé à cette occasion par G. Decurtins sur «Léon XIII et la Question sociale»³⁰ cet éloge enthousiaste de *Rerum Novarum* est complété par la publication in-extenso de l'encyclique. L'année suivante, la réunion générale de la Fédération est marquée par de nombreuses allusions au document pontifical : un rapport du curé Conus sur les assurances obligatoires, favorable au principe, s'achève par un rappel des encouragements de Léon XIII dans ce domaine ; un exposé de M. Reymond invite l'association à contribuer à la renaissance des corporations³¹ ; enfin tous les principaux orateurs évoquent *Rerum Novarum* : G. de Montenach, M. Reymond, L. Weinsteffe, G. Python. Cette loquacité contraste avec la réserve de l'épiscopat et de la presse conservatrice catholique apportant une nouvelle preuve du clivage entre les deux tendances signalées par P. Pictet à la même époque.

³⁰ *La Concorde*, août 1891, pp. 117-122.

³¹ Sur cette réunion générale, voir *La Concorde*, nov. 1892, pp. 209-269. A propos du retour aux corporations, la position de M. Reymond illustre la confusion qui régnait dans les esprits à la suite de l'imprécision des termes de *Rerum Novarum* : «Tous ces syndicats patronaux et ouvriers ne me disent rien de bon : l'égoïsme de classe en est la base ; je ne pense pas qu'une bonne organisation professionnelle puisse être autre chose que le retour aux corporations chrétiennes d'autrefois...», *ibid.*, p. 243.

II. LES DÉBUTS DE LA FÉDÉRATION ROMANDE (1888-1903)

Au moment où le conservatisme catholique définit les positions qu'il peut revendiquer en raison de son poids dans la vie publique de plusieurs cantons romands, le catholicisme de diaspora cherche à résoudre les problèmes que pose son développement à travers une doctrine et des organisations appropriées. Loin d'être totalement séparées, les deux tendances s'influencent réciproquement. L'apparition de la Fédération romande, première organisation faîtière des catholiques dans le domaine social qui soit proprement romande, l'atteste tout comme ses tâtonnements initiaux. Son originalité réside encore dans la réponse qu'elle s'efforce de donner à l'irruption, tardive on le sait, de la révolution industrielle entre Jura et Léman.

A. Le mouvement et sa signification romande

1. Pastorale pour la jeunesse en diaspora et question sociale

Pour comprendre l'attitude des dirigeants de la nouvelle Fédération après la parution de *Rerum Novarum*, il faut tout d'abord rappeler sa genèse, en l'occurrence les origines des cinq sections fondatrices. La première par ordre d'ancienneté est le Cercle L'Espérance de Genève. Fondé en 1872 et animé depuis lors par le P. Joseph, il se fixe un double but : arracher les ouvriers, qu'ils soient genevois, allemands ou italiens, aux séductions de l'Internationale ; faire participer le monde du travail à la lutte contre le vieux-catholicisme³². Son action reprend les méthodes du Grütli : dans son giron se forment une section instrumentale et une section littéraire ; ses membres peuvent également fréquenter des cours sur les sujets les plus divers

³² *Notice historique sur les 50 premières années du Cercle L'Espérance*, pp. 17-19.

– grammaire, comptabilité, mécanique. Le Cercle des jeunes gens de Notre-Dame, autre paroisse de Genève, commence son activité, l'année suivante, avec des buts analogues.

En revanche, la Société de la jeunesse catholique romaine de La Chaux-de-Fonds, fondée le 8 mai 1881, et le Cercle Concordia qui se forme définitivement le 18 décembre 1883 à Lausanne révèlent d'autres préoccupations : poursuivre l'éducation et la formation des jeunes gens quittant les établissements scolaires³³. Ces deux associations relèvent plutôt du patronage et leurs activités sont identiques : chorale et groupe théâtral. Par ces moyens, les communautés de diaspora s'efforcent de resserrer les liens entre leurs membres. Une distinction mérite cependant d'être relevée : cléricale à La Chaux-de-Fonds, la direction est laïque à Lausanne où les jeunes sortis de l'école secondaire s'intéressent aux questions littéraires qui fournissent bientôt le prétexte d'une publication, *La Concorde*, dès le 1^{er} août 1888.

Cinquième section fondatrice : le Cercle La Concorde de Fribourg. Lancé au début des années 1880 dans un « esprit presque exclusivement politique », réorganisé par les statuts du 5 mai 1887 sur une base « exclusivement catholique », il cherche à procurer à ses membres les mêmes avantages que la Société des jeunes commerçants en organisant des cours de langue, de comptabilité et de sténographie³⁴. Placé sous direction laïque, il représente une autre tendance que les formations existant déjà à Fribourg : Gesellenverein, Arbeiterverein. Son animateur, F. Bonnabry, issu du Cercle genevois de Notre-Dame, cherche en effet à susciter des chefs par une formation sociale appropriée tout en observant une stricte neutralité politique.

Dès 1887 un réseau de relations se tisse entre les dirigeants des cinq associations³⁵, si bien qu'ils se réunissent, le 25 novembre

³³ *Echo vaudois*, 7 août 1933 (art. de l'abbé Weisteffer pour le 50^e anniversaire de *La Concordia*).

³⁴ C. SIMONET, *Les débuts du mouvement chrétien-social dans le canton de Fribourg (1911-1919)*, Fribourg 1967 (Mémoire de licence de la Faculté des lettres), p. 15.

³⁵ Les démarches préparatoires sont décrites dans une lettre de F. Bonnabry à l'abbé Chavaz, directeur du Cercle de Notre-Dame en date du 20 novembre 1888. Genève, *Archives Vic. Gén.* La lettre évoque également la réorganisation du cercle fribourgeois.

1888, à la cure de Lausanne pour fonder la Fédération des Cercles et Sociétés catholiques de la Suisse romande (dénommée plus brièvement Fédération romande) qui comprend au départ 5 sections et 400 membres³⁶. Avec l'approbation de Mgr. Mermillod, des statuts sont adoptés et un comité se constitue sous la présidence de l'abbé Conus, curé de la Chaux-de-Fonds; dès le 1^{er} janvier 1889, *La Concorde* devient l'organe officiel de la Fédération. Elle a l'ambition de «grouper en un faisceau solide toutes les sociétés qui voudront bien joindre leurs efforts [aux siens]». Mais respectant l'autonomie de chaque section, la nouvelle organisation leur propose pour principe «La liberté dans l'unité» et le système du Vorort dans la direction. La collaboration vise à développer les relations amicales entre ses membres, à rompre l'isolement des jeunes arrivant dans une ville parfois hostile, à leur faciliter la recherche d'un emploi et même la pratique des arts d'agrément³⁷. Selon les termes de M. Reymond, il s'agit d'une «union d'amitié et de mutualisme intellectuel et matériel»³⁸.

Le décalage qui apparaît d'emblée entre le désir d'union et la faiblesse du lien proposé éclaire les perspectives d'avenir du nouveau mouvement. Tout d'abord, la prépondérance des zones de diaspora s'explique par le souci de leur clergé de maintenir le dynamisme religieux propre à ces régions. Il se rend compte que les écoles libres et le catéchisme ne suffisent pas à préserver durablement les âmes; des cercles s'imposent «pour procurer au jeune homme tous les délassements et les plaisirs honnêtes, toutes les facilités du développement intellectuel et moral en lui conservant sa foi et la pratique de sa religion»³⁹. La devise Union et Foi résume bien ces intentions. Ni la charité exercée par les Conférences Saint-Vincent de Paul ni l'enrôlement politico-religieux dans le Piusverein ne suffisent ici; l'action sociale cherche à assurer dans des communautés paroissiales

³⁶ *La Revue Populaire*, 25 septembre 1904, p. 403.

³⁷ Sur les débuts et les principes de la Fédération, voir *La Concorde*, janvier 1889, p. 3; novembre 1889 (verso de la couverture reproduisant les statuts); novembre 1892, pp. 240-243; *Courrier de Genève*, 4 juillet 1897.

³⁸ *La Concorde*, novembre 1890, p. 185.

³⁹ *Id.*, mars 1890, p. 49 (conférence du P. Joseph au Cercle l'Espérance).

encore fragiles la formation de catholiques vraiment adultes dans leur foi et leur vie.

D'un autre côté, le problème de la jeunesse dans les villes romandes se rattache au problème plus général de l'enracinement des campagnards qui y sont attirés par la révolution industrielle. Par ce biais, la Fédération romande aborde la question ouvrière, reprenant les préoccupations des groupements qui lui ont donné naissance. En effet, le Cercle L'Espérance s'inspirait des «anciennes corporations ouvrières» et La Concorde fribourgeoise du Gesellenverein de Kolping. Comme la distinction entre les jeunes travailleurs de l'industrie, de l'artisanat et du commerce est alors à peine perceptible, la Fédération se trouve d'autant plus rapidement sensibilisée à ces problèmes qu'elle agit dans des milieux modestes où la culture n'a pas la même signification que pour les carrières libérales. A l'assemblée générale de 1891, on s'occupe certes des représentations théâtrales dans les cercles – les rôles féminins sont proscrits – mais également du repos dominical et des sociétés de secours mutuel⁴⁰, à celle de 1892, *La Concorde* est encouragée à lutter contre la presse grutlienne⁴¹. Très rapidement, la Fédération est donc amenée à déborder le cadre trop étroit que ses initiateurs lui avaient fixé.

2. Recherche et affirmation d'une mission spécifique

Chronologiquement la Fédération romande est de deux ans la cadette de l'Association catholique de la Jeunesse de France et d'une semaine l'aînée du Männer- und Arbeiterverband. Son organisation l'incline à se reconnaître dans la première mais sa situation présente beaucoup d'analogies avec la seconde. A la croisée des influences française et alémanique, elle s'inspire autant de la pensée d'Albert de Mun que des idées de Decurtins, l'un et l'autre cités à profusion dans *La Concorde*. Pourtant le milieu immédiat joue son rôle, l'influence de Fribourg agissant de façon de plus en plus déterminante.

⁴⁰ *Courrier de Genève*, 3 septembre 1891; *La Concorde*, octobre 1891, p. 159.

⁴¹ *Id.*, octobre 1892, p. 211.

Dès 1889, le Männer- und Arbeiterverband envoie à la Fédération romande un projet de fusion entre les deux associations. Cette dernière, composé en majeure partie de jeunes et faisant appel à tous les milieux sociaux, refuse car la « politique ouvrière » conduit naturellement à la « politique générale »⁴², argument caractérisant l'orientation exclusivement paroissiale que nous avons signalée. Dans cette perspective, signalée plus haut, l'abbé Conus⁴³ propose une division des tâches : le Männer- und Arbeiterverband fonderait en Suisse romande des cercles d'hommes et d'ouvriers, tandis que la Fédération, jouant le rôle de l'A.C.J.F., s'agrègerait les sociétés de jeunes que le Verband pourrait susciter dans « les cantons mixtes surtout alémaniques »⁴⁴. La volonté des catholiques sociaux alémaniques de s'implanter en terre romande est d'ailleurs attestée par la tenue à Fribourg de la 3^e assemblée générale du Männer- und Arbeiterverband, les 11-12 juillet 1891⁴⁵. Mais lors de sa propre assemblée générale, le mois suivant, la Fédération romande refuse d'entrer en matière :

« Quant à l'idée de nous fédérer avec nos frères allemands, elle est désirable au point de vue confessionnel, mais elle est reconnue par l'assemblée comme irréalisable en pratique à cause des divergences de caractères, de tendances, de mœurs... »⁴⁶.

A la même occasion, la Fédération tout en décidant de poursuivre son action entame une révision générale de ses statuts. Pour résoudre cette question épineuse, le Cercle La Concorde de Fribourg est désigné comme Vorort et G. de Montenach chargé de rédiger le projet à soumettre aux sections. Ce double choix est troublant si l'on considère que Montenach est également président du Piusverein fribourgeois depuis la même année mais il peut se justifier par le fait

⁴² *Id.*, août 1889, p. 113.

⁴³ A la fois, président de la Fédération romande et membre du sous-comité du Männer- und Arbeiterverband pour la Suisse romande.

⁴⁴ Sur ces tractations, voir *La Concorde*, juin 1889, p. 81, août, p. 113 et sept., pp. 143-144, ainsi que janvier 1890, p. 32.

⁴⁵ *Courrier de Genève*, 9 et 14 juillet 1891. Également *La Concorde*, août 1891, p. 115. L'assemblée vote une recommandation sur la création de caisses d'assurance et de retraite.

⁴⁶ *La Concorde*, octobre 1891, p. 149. Les membres de la Fédération sont toutefois autorisés à adhérer individuellement à la Fédération de Zurich.

que le nouvel évêque de Genève, Lausanne et Fribourg est Mgr. J. Deruaz qui avait patronné, comme curé de Lausanne, la naissance de la Fédération. C'est auprès du prélat que celle-ci vient chercher la confirmation d'une mission que le même Montenach, président permanent dès 1892, évoquera dans le style héroïque qui est le sien :

«Je sais mieux que personne que la Fédération catholique romande tout en laissant aux cercles qui la composent plus de liberté dans les affaires locales, n'ambitionne pas un rôle politique. Elle se défend de toute action électorale, de toutes luttes personnelles, mais revendique hautement le droit de servir l'Eglise et de marcher avec ses ministres. Fondée par un évêque, nous sommes entre ses mains un instrument de paix et d'union, mais aussi un instrument de vérité. Certains combats peuvent être présentés sous différents aspects, quand ils sont des épisodes de la grande et éternelle guerre entre la cité de Dieu et celle de Satan; nous avons le devoir d'y participer vaillamment, même aux dépens de nos petits intérêts et de nos petites convenances⁴⁷.»

Confirmation qui n'exclut pas une certaine extension, traduite dans la base élargie qu'assurent les nouveaux statuts⁴⁸. Oeuvre avant tout diocésaine, la Fédération romande garde certes l'apostolat laïc comme premier devoir. Mais, par analogie avec l'allégeance que le Piusverein a toujours reconnue envers la hiérarchie, ses dirigeants se considèrent désormais investis d'un véritable mandat épiscopal au sens où l'action catholique l'entend actuellement. Cette attitude se traduit par un fidèle attachement à l'Eglise visible: lors de chaque assemblée générale, un télégramme est envoyé au Saint Père; en 1892 à Fribourg, chaque orateur se fait un devoir de s'adresser spécialement à l'évêque présent dans l'assemblée et, par la suite, le Comité lui témoigne, en toute occasion, ses sentiments filiaux. Ce nouveau style reflète également la diffusion géographique progressive de la Fédération: aux sections de diaspora s'ajoutent en effet des groupements dans les cantons traditionnellement catholiques⁴⁹.

⁴⁷ *Id.*, septembre 1895, p. 151.

⁴⁸ Selon le *Courrier de Genève* du 4 mars 1893, aux cercles s'ajoutent toutes sociétés catholiques et tous cercles d'ouvriers catholiques; le principe d'unité confessionnelle doit être seul respecté.

⁴⁹ Voici les nouveaux groupements dans l'ordre de leur fondation: Romont, Châtel-St-Denis et Semsales en 1892; Rue, Estavayer, Marly et Fribourg-allemand en 1894.

L'influence ultramontaine et conservatrice – les catholiques suisses reprennent alors leurs efforts pour fonder un parti national afin de renverser l'hégémonie radicale – se manifeste dès 1892 également par la présence de G. Python à toutes les séances de l'assemblée générale. Dans son compte-rendu, *La Concorde* observe que son toast à la Fédération constitue «un beau et pratique programme» qui peut se résumer en trois points: remédier au particularisme romand, maintenir la classe ouvrière dans l'Eglise et préparer une jeunesse virile pour les combats futurs⁵⁰. Cette nouvelle perspective est longuement développée par G. de Montenach dans son rapport à l'assemblée générale, tenue le 8 septembre 1894 à Châtel-St-Denis:

«La constitution du Parti catholique suisse développera certainement la Fédération romande de la façon suivante: organisation des sociétés en ligues cantonales et affiliation de ces groupements à notre œuvre. C'est la meilleure solution pour le canton de Genève qui a un grand nombre de sociétés taillées sur un patron différent. Par ce moyen, Genève doublera son influence au Congrès catholique, en employant l'intermédiaire intercantonal de la Fédération romande, car je l'ai déjà dit, les sociétés intercantionales sont seules admises au *Parteitag*. Les mêmes motifs nous uniront, je l'espère, à la Fédération jurassienne⁵¹.»

Le lendemain, la Fédération décide son entrée dans le Parti catholique et populaire suisse⁵²; sa représentativité y demeurera faible car les projets de regroupement au niveau cantonal n'aboutissent pas.

L'échec définitif du rapprochement avec le Männer- und Arbeiterverband est amplement illustré par le cas du *Petit Journal ouvrier*. La fondation décidée par le Verband devait faire pendant, en terre romande, à la publication de *Der Arbeiter* en Suisse alémanique et, par la même occasion, remplacer *La Concorde* en rapport avec l'extension des œuvres sociales des catholiques. Une commission composée de diverses personnalités – G. de Montenach pour Fribourg, E. Daucourt pour le Jura, l'abbé Conus pour Neuchâtel, l'abbé

⁵⁰ *La Concorde*, novembre 1892, pp. 262–266.

⁵¹ *Id.*, octobre 1894, p. 167.

⁵² *La Liberté* du 11 octobre 1907 (Le Parti catholique suisse); *La Concorde*, septembre 1894, pp. 151–154 (Parti catholique suisse, fondation le 12 août 1894).

Carry pour Genève et M. Reymond pour le canton de Vaud⁵³ – s’occupe activement de créer un fonds de garantie et de préparer un programme englobant celui de la Fédération romande. Rapportant sur la question à l’assemblée générale de Vevey (22 septembre 1893), M. Reymond rappelle d’abord les impératifs de *Rerum Novarum* et les lettres qui ont été adressées par Léon XIII « en France à A. de Mun, en Suisse à M. M. Decurtins et Python, hommes dont le programme ne prête certainement pas à l’équivoque ». Il trace ensuite les grandes lignes de l’action future :

« Nous ne craignons pas de faire appel à l’Etat et de l’inviter à protéger le travail des femmes et des enfants, à instituer une saine organisation du travail, qui permette la fixation du juste salaire et d’une durée raisonnable de la journée de travail, la représentation professionnelle à substituer aux fâcheux systèmes majoritaires et proportionnels dont nous jouissons⁵⁴. »

Si le programme, qui porte en germe celui de l’abbé Savoy, n’est pas combattu, des frictions apparaissent touchant l’organisation matérielle du futur journal. L’abbé Conus voudrait qu’il paraisse à La Chaux-de-Fonds mais le comité estime que

« de Lausanne, centre naturel de la Suisse romande, le journal peut atteindre les ouvriers de tous les métiers et peut également s’adresser aux campagnes »⁵⁵.

La parution du *Petit Journal ouvrier* devait commencer le 1^{er} janvier 1895. Le changement ne s’effectue qu’une année plus tard et au profit de *La Quinzaine catholique et populaire*. L’ambition du nouvel organe de la Fédération est de donner aux familles « la revue populaire et littéraire qui leur fait défaut »⁵⁶.

Conséquence logique : la fusion proposée par le Männer- und Arbeiterverband est combattue avec une vigueur croissante par le Comité de la Fédération qui veut sauvegarder son entière liberté d’action. Car la réorganisation de 1892 a non seulement assuré à la Fédération une direction plus efficace en prévoyant une présidence permanente, elle a également élargi son champ d’action. Mais l’échec de la campagne référendaire du Beutezug (1892) a désagrégé

⁵³ *La Concorde*, septembre 1893, p. 205.

⁵⁴ *Id.*, octobre 1893, p. 243.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 244.

⁵⁶ *La Quinzaine*, 10 janvier 1896, p. 2.

le parti catholique. La convention passée le 29 juillet 1894, entre la Fédération romande et le Männer- und Arbeiterverband s'en ressent : elle reconnaît l'autonomie des deux associations plus qu'elle ne crée «une entente politique réelle» comme l'auraient souhaité les Alémaniques⁵⁷. Aussi la Fédération, cherchant sa place parmi les autres organes catholiques suisses, va-t-elle accentuer son originalité première. Elle maintient la triple postulation de ses objectifs : plus que jamais œuvre paroissiale dans le cadre diocésain, elle ne perd pas de vue la question sociale et ne renonce pas complètement à la politique⁵⁸.

B. La génération de Rerum Novarum et la question sociale

1. Catholiques sociaux et syndicats obligatoires

Dans le discours qu'il prononce lors de la VIII^e assemblée générale de la Fédération tenue à Genève (14 juin 1896), G. de Montenach critique «l'attitude exclusivement confessionnelle et défensive de la droite catholique» dont le poids s'est amoindri depuis que le parti suisse a disparu⁵⁹. Les catholiques devraient plus que jamais revigorer leur fédéralisme et soutenir les réformes – élection du Conseil fédéral par le peuple, représentation proportionnelle au Conseil national – qu'appelle l'extension des droits populaires. D'autre part, leur initiative devrait s'étendre à la question sociale dont Léon XIII a souligné l'importance. Dans la pratique, le catholicisme social représenté par la Fédération entend devenir plus populaire en créant

⁵⁷ *La Concorde*, octobre 1893, p. 243.

⁵⁸ Sur les 23 sections qu'elle compte en 1895, 15 appartiennent à la diaspora mais 8 sont des cercles conservateurs fribourgeois.

⁵⁹ On trouve les mêmes griefs dans une lettre adressée par C. Folletête à G. de Montenach en août 1895 et citée dans *La Concorde*, août 1895, p. 134 : «Poussée jusqu'à ses conséquences logiques et possibles, la démocratie catholique pourrait bien devenir le point de départ d'un nouveau schisme d'Occident, ou d'une hérésie aussi dangereuse que celle de Luther.»

des secrétariats du peuple. Enfin, le président, qui se félicite que la Fédération soit membre de l'Arbeiterbund, se déclare « partisan résolu de certaines réformes sociales, n'hésitant à annoncer que, pour les promouvoir, il marchera « quelquefois avec le parti ouvrier »⁶⁰. Si cette position n'a rien de révolutionnaire, elle exige cependant des catholiques romands qu'ils surmontent leurs particularismes cantonaux pour offrir un front aussi uni qu'en Suisse alémanique⁶¹. Or, s'agissant de la question la plus brûlante, celle du syndicalisme, l'union est loin d'être faite si l'on en juge l'opinion d'un témoin clairvoyant, le conseiller national fribourgeois Alphonse Théraulaz :

« Il est incontestable que la lutte entre ce que vous appelez le vieux conservatisme et les partisans résolus de certaines réformes sociales portera en première ligne sur la question des syndicats : ceux-ci seront-ils libres, mixtes ou obligatoires⁶² ? »

Il est intéressant d'analyser l'attitude des dirigeants de la Fédération romande face à la question des syndicats au tournant du siècle, d'autant plus qu'elle exprime une option du catholicisme social qui persistera au-delà de la grève générale de 1918.

Deux séries de faits en révèlent les motivations profondes. D'une part, il y a « la pesanteur des réalités sociologiques » : les effets de la révolution industrielle ne se font sentir avec une certaine acuité qu'en diaspora et dans le Jura, alors que l'artisanat domine encore largement dans les cantons traditionnellement catholiques. On y rencontre, par conséquent, une résistance à l'organisation syndicale liée à une forme de « république chrétienne » qui s'appuie sur des associations pluralistes plutôt que strictement professionnelles. Dans les régions mixtes en revanche, les catholiques fortement encadrés sur le plan paroissial sont enclins à reconnaître les syndicats pourvu qu'ils soient neutres. Cette diversité sociologique et politique influe sur l'orientation de la Fédération romande qui reprend à

⁶⁰ G. DE MONTENACH, *La Fédération romande, son action, ses œuvres*, p. 15.

⁶¹ Voir, à ce propos, la circulaire du Comité central aux sections en date du 8 juin 1896. *Courrier de Genève*, 10 juin 1896.

⁶² Citée dans le *Courrier de Genève* du 27 août 1896.

son compte en matière sociale les grandes idées que G. Decurtins a exprimées au sein du Verband⁶³.

C'est d'ailleurs par son entremise qu'elle a demandé à faire partie de l'Arbeiterbund, ce qui entraîne un engagement tacite en faveur du syndicalisme, second point à souligner. L'adhésion votée à l'assemblée générale de Fribourg n'est ratifiée officiellement qu'à la fin de 1893⁶⁴. Mais le curé Conus, un des artisans du rapprochement, a déjà représenté la Fédération au Congrès ouvrier de Bienne (3/4 avril 1893) et, en 1896, Maxime Reymond, secrétaire de celle-ci et rédacteur de *La Quinzaine*, entre au Comité central de l'Arbeiterbund⁶⁵. Ce représentant particulièrement qualifié de la diaspora, Vaudois de souche, jouera un grand rôle dans les débats sur la question syndicale au sein de la Fédération. Après de brillantes études secondaires à Lausanne, Reymond entre en contact, par l'intermédiaire du doyen Déruaz avec G. de Montenach qui exercera sur lui une profonde influence. Membre fondateur de La Concordia, il devient rapidement l'animateur de la Fédération romande, puis de l'A.P.C.S. en Suisse romande jusqu'au lendemain de la première guerre mondiale. Homme d'appareil, il illustre d'une manière plus discrète que Montenach les hésitations et les audaces des catholiques sociaux marqués par *Rerum Novarum*.

Dans les années 1890, la Fédération romande suit fidèlement les directives de l'Arbeiterbund : ainsi en est-il dans la campagne sur les assurances sociales comme on l'a vu⁶⁶. Au Congrès de 1893, Decurtins avait convaincu l'Arbeiterbund de voter une résolution sur les syndicats obligatoires, idée qui, sans être neuve, connaissait alors une grande vogue dans tous les milieux⁶⁷. La Fédération horlogère, entre 1887 et 1889, s'était attachée à l'illustrer. Le conseiller d'Etat neuchâtelois Cornaz avait présenté une motion dans ce sens au Con-

⁶³ Elles ont reçu l'approbation de Léon XIII dans une lettre personnelle à Decurtins en date du 6 août 1893. *La Concorde*, septembre 1893, pp. 205-208.

⁶⁴ *La Concorde*, octobre 1893, p. 232 et janvier 1894, p. 3.

⁶⁵ *La Quinzaine*, 10 avril 1896, p. 144.

⁶⁶ Son adhésion de principe à l'initiative de 1893 sur les assurances sociales est tempérée par une réserve concernant le fédéralisme et le respect des sentiments religieux. *La Concorde*, décembre 1893.

⁶⁷ *Id.*, mai 1893, p. 124.

seil des Etats (juin 1889), imité en 1892 par Favon, Comtesse, Decurtins et Vogelsanger au Conseil national⁶⁸. Dans les cercles socialistes, en particulier pour *La Sentinelle*, qui en avait fait son cheval de bataille, l'idée des syndicats obligatoires «c'est le pivot de l'organisation sociale nouvelle»⁶⁹. Même le Piusverein fribourgeois en avait débattu dans son Congrès d'études de 1894.

Aussi lorsque M.Reymond commente les décisions du congrès tenu en 1896 par l'Arbeiterbund à Winterthour, il assure que la Fédération peut s'y rallier «sans difficulté», surtout en ce qui concerne les syndicats obligatoires :

«On a reconnu que les mesures réellement efficaces ne pouvaient être prises que par les intéressés, c'est-à-dire par les gens de la corporation, ne discutant les questions qu'en tant qu'elles touchent directement à leurs intérêts. Cette manière de voir a conduit à la proposition d'introduire les syndicats professionnels obligatoires⁷⁰.»

Constamment *La Quinzaine* revient sur le sujet et, en 1899, résume une étude de Max Turmann, professeur à l'Université de Fribourg. De l'avis de ce Français qui reflète bien le catholicisme social de son pays, l'Arbeiterbund et son secrétariat représentent «la meilleure ébauche – toute imparfaite qu'elle soit – de la représentation professionnelle demandée en France par un grand nombre de chrétiens-sociaux»⁷¹.

Syndicalistes horlogers du Jura et représentants fribourgeois des arts et métiers sont donc tentés par la même expérience pour des raisons similaires : lutter contre la folle concurrence introduite par le libéralisme économique et rétablir l'ordre dans le métier.

2. La neutralité politique et religieuse du mouvement ouvrier

Mais la collaboration des socialistes et des catholiques au sein de l'Arbeiterbund implique la neutralité politique et confessionnelle

⁶⁸ J.RAGAZ, *Die Arbeiterbewegung in der Westschweiz*, pp.143-148.

⁶⁹ *Ibid.*, p.147, note 15 (citation de W.Biolley dans *La Sentinelle*, 1897 n° 7).

⁷⁰ *La Quinzaine*, 25 avril 1896, p.163.

⁷¹ *Id.*, 25 juillet 1899, p.313.

des syndicats. Or, le point d'équilibre devient de plus en plus difficile à trouver entre les milieux socialistes où les idées révolutionnaires gagnent du terrain et les élites catholiques grisées par la force que leur donne le levier démocratique. L'alliance conclue au début des années 1890 résiste avec peine à l'épreuve de la campagne sur la «lex Forrer»: dans cette question d'assurance⁷² étroitement liée à celle de l'organisation professionnelle, les catholiques sociaux se montrent d'ailleurs beaucoup plus compréhensifs pour les intentions du Conseil fédéral que les conservateurs catholiques outrancièrement fédéralistes⁷³. La tension atteint son paroxysme au congrès de l'Arbeiterbund tenu à Lucerne, le 3 avril 1899. La coalition des modérés parvient, une fois encore, à sauver l'Union en faisant passer une motion de Greulich encourageant l'adhésion de tous les ouvriers à l'Union syndicale suisse (U.S.S.), reconnue comme l'organisation la plus représentative et la plus efficace du pays. Le secrétaire ouvrier national a fondé sa proposition sur la nécessité de contrebalancer l'action patronale par une organisation qui se placerait

«sur le terrain neutre des intérêts économiques de la classe ouvrière tout entière et [excluant] toute affirmation politique ou religieuse»⁷⁴.

C'est, notons-le en passant, un désaveu autant aux premiers syndicats chrétiens-sociaux que les abbés Jung et Schweiwiler viennent de lancer à Saint-Gall qu'aux intransigeants du Parti socialiste suisse⁷⁵. Si l'U.S.S. et le Verband, dans leur ensemble, approuvent ce point de vue, le Piusverein ne s'en accommode guère: pour lui, le laïcisme des socialistes, quels qu'ils soient, contredit leurs promesses.

⁷² A ce propos, voir les informations de *La Quinzaine*, surtout par M. Reymond, dans les numéros suivants: 10 juin 1898, pp. 237-243; 10 octobre 1898, pp. 434-436; 10 février 1899, p. 66. Rejeté en 1894, le principe de l'intervention de l'Etat ne sera adopté qu'en 1908, sous la forme actuelle de l'art. 34ter C.F.

⁷³ *Ibid.*, 25 novembre 1899, pp. 483-485.

⁷⁴ Les considérants de la proposition sont reproduits dans les comptes-rendus de *La Quinzaine* (n° du 10 avril 1899, pp. 155-160 et du 25 juin 1899, pp. 213-216); voir également: K. MÜLLER, *Schicksal einer Klassen-Partei. Abriß der Schweizerischen Sozialdemokratie*, Zürich 1955.

⁷⁵ Le premier Christlichsoziale Arbeiterverein a été créé à Saint-Gall, le 29 janvier 1899.

Aussi lorsque M. Reymond est à nouveau chargé d'expliquer l'adhésion des délégués de la Fédération à la motion Greulich, s'efforce-t-il de réfuter les objections faites dans les milieux catholiques⁷⁶. La première qui concerne la participation des catholiques à une organisation neutre est facilement réglée: l'esprit de paix que Léon XIII réclamait des catholiques français invités à rallier la République, la Fédération et le Verband doivent l'apporter dans leur collaboration à l'Arbeiterbund. Le second reproche est plus grave: comment les chefs catholiques peuvent-ils encourager l'adhésion à une organisation notablement socialiste et prêchant la lutte des classes? En leur nom, M. Reymond déclare que l'adhésion au vœu de Greulich a été subordonnée à l'obligation pour l'U.S.S. de faire la preuve de sa neutralité politique. Cet engagement conditionnel marque le pas le plus avancé de la Fédération romande sur la voie du syndicalisme ouvrier obligatoire; elle l'a fait avec d'autant moins de difficultés, semble-t-il, que le nombre de ses membres susceptibles d'être concernés est réduit et la confiance envers la direction de l'Union ouvrière suisse encore considérable.

L'avenir démentira ce pronostic optimiste qui repose d'ailleurs sur un malentendu autour du concept même de syndicalisme obligatoire. Si l'on considère le point de vue de certains chefs politiques – catholiques ou non – il apparaît favorable à des syndicats obligatoires insérés dans le cadre d'une intervention étatique dont l'éventualité n'est plus niée. Le conseiller d'Etat neuchâtelois Cornaz y voit un secours pour les petits patrons horlogers menacés par la concentration industrielle, G. Python un renfort apporté à la classe moyenne. En revanche, les leaders des organisations croient y trouver les ressources d'une auto-assistance garante de l'indépendance: les socialistes prônent même des syndicats obligatoires par la seule force des travailleurs⁷⁷, alors que les catholiques sociaux, tel le curé Conus, songent déjà à la corporation⁷⁸. Aussi, lorsque apparaissent en terre romande les premières organisations démo-chrétiennes inspirées par les chrétiens-sociaux, la Fédération romande invoquera-

⁷⁶ *La Quinzaine*, 25 juin 1899, pp. 214–216.

⁷⁷ RAGAZ, *op. cit.*, p. 147.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 146; H. FARNER, *Die Geschichte des schweizerischen Arbeiterbundes*, Diss. Zürich 1923, pp. 99–102.

t-elle la neutralité syndicale pour éviter d'être débordée sur sa gauche. Cette attitude, moins surprenante qu'elle ne paraît, révèle combien la situation du catholicisme social à la fin du XIX^e siècle annonçait les développements ultérieurs: la Fédération romande, comme le Verband, a une conception pluraliste et neutre de l'association qui s'insère entre l'ancien mouvement catholique pluraliste et confessionnel – le Piusverein – et le nouvel élément chrétien-social confessionnel mais exclusivement syndical. Sa position s'explique certes par l'impact de *Rerum Novarum* mais également par l'opposition entre les deux pôles socio-économiques – le Jura industriel le Plateau agricole – qu'elle essaie vainement de masquer.

3. Le Congrès de Romont et les bases de l'action catholique sociale

Au tournant du siècle, plusieurs indices manifestent une prise de conscience plus aiguë de la question sociale chez les catholiques; le renouvellement touche également la Suisse romande où les années 1899 à 1904 représentent un tournant décisif tant pour l'orientation générale des idées qu'au niveau même des organisations. Si le Piusverein rajeunit ses méthodes et sa doctrine en se transformant en Association catholique suisse, la Fédération romande affirme son dynamisme, du moins dans les effectifs puisqu'elle compte en 1903 37 sections et 4405 membres⁷⁹. Un rapprochement s'opère donc assez rapidement: contrairement à ce qui s'est passé en Suisse alémanique avec le Verband, il n'y a pas eu de rivalité profonde. Certes la Fédération a dû payer tribut à l'ancienneté lors de la fusion de *La Quinzaine* avec le *Bulletin de l'Association de Pie IX* dans *La Revue populaire*, le 1^{er} janvier 1900. En effet, la nouvelle publication, «journal catholique pour la défense des intérêts de l'Eglise»⁸⁰ est d'abord l'organe de l'Association. Tout se passe comme si les dirigeants de la Fédération faisaient soumission pour mieux s'installer dans la «vieille maison» transformée. Ne représentent-ils pas les

⁷⁹ A Romont les 7 et 8 juin 1903. *Compte rendu de l'assemblée générale de la Fédération romande. Revue populaire*, n° 12, 13, 14 et 15. Fribourg 1903, p. 52.

⁸⁰ *Revue Populaire*, 10 janvier 1900, p. 3.

forces de demain, eux qui ont su faire passer dans la sensibilité du catholicisme romand les thèmes de *Rerum Novarum*?

Leur souci principal est de lutter désormais contre un cantonalisme étriqué; ils ne réussiront pas entièrement puisque, dès 1903, Genève se constitue en fédération autonome tout en adoptant le modèle romand d'organisation. Toutefois le Congrès de Romont – telle est l'appellation donnée à l'assemblée générale tenue le 7 juin 1903 dans cette ville par la Fédération – illustre bien l'effort de regroupement, car il peut être considéré comme le premier et le seul «Katholikentag» romand:

«Au moment où la question du *Katholikentag* général des catholiques suisses est reprise et discutée (...), il faut que nous envisagions cette nouvelle institution sous toutes ses faces, soit pour nous prononcer sur son opportunité, soit pour faire valoir les *desiderata* de la Suisse française ...⁸¹.»

Les assises de Romont doivent aussi montrer que les convictions des catholiques, au lieu de les «éloigner de tout ce qui est progrès et justice sociales» les conduisent «à étudier et à défendre les réformes utiles dont [la] société a besoin»⁸². Les nombreux étrangers invités exposent les grands projets des organisations catholiques de l'époque: l'abbé Lemire pour la France, P. Arcari pour l'Italie, Carton de Wiart pour la Belgique, l'abbé Cetty, de Mulhouse, pour l'Allemagne, J. Beck au nom du Verband. Enfin, pour faire la masse car les délégations cantonales de la Fédération sont peu nombreuses, on convie l'Association catholique fribourgeoise dont l'assemblée reste pourtant distincte.

Les grands thèmes de réflexion et d'action du catholicisme social trouvent leur écho à Romont: le foyer familial, la famille ouvrière, la lutte contre l'alcoolisme, les unions ouvrières catholiques, les caisses de secours mutuel, les caisses rurales de crédit, le code civil et

⁸¹ *Id.*, 10 mars 1903, p. 186. Egalement: *A Romont*, pp. 104–126 (rapport de G. de Montenach sur le projet de Katholikentag suisse). Citons le premier point de ses propositions: «Un Katholikentag sera organisé en Suisse, avec l'approbation de l'Episcopat, le concours de la Fraction (Droite aux Chambres fédérales), la participation de toutes les Associations catholiques suivantes [suit la liste]. Enfin, les autres Sociétés, quel que soit leur but, qui possèdent la note religieuse et le caractère intercantonal» (p. 125).

⁸² *Revue populaire*, 10 mai 1903, p. 190.

le patrimoine familial. Rarement, ces idées généreuses vont trouver un point d'insertion dans le réel car, il faut bien le reconnaître, un divorce constant se manifeste chez les catholiques sociaux entre les œuvres et la doctrine. Celle-ci est dominée par la certitude que «la question sociale est avant tout une question religieuse»⁸³. Ce titre d'un commentaire succinct mais important de *Graves de communi* illustre bien l'orientation que le Congrès de Romont reprend à son compte⁸⁴. Avec le Pape, les catholiques sociaux, sans rejeter la politique dans les ténèbres extérieures, lui assignent un domaine particulier. Leur action se concentre principalement sur le domaine social et s'étend à tous les milieux de la «catholicité», comme G. de Montenach le souligne dans son discours d'ouverture à Romont :

«L'organisation des catholiques, c'est avant tout le diocèse, la paroisse; pendant des siècles, ces deux cadres renfermaient pour les fidèles, tous les éléments de la vie religieuse et du progrès matériel. Les sociétés corporatives du moyen âge étaient étroitement unies à la vie paroissiale. (...) De nos jours, en face de la pulvérisation de toutes les anciennes forces organisées, il a fallu, peu à peu, en reconstituer de nouvelles sous d'autres formes adaptées aux mœurs et aux besoins. Ainsi sont nées les associations catholiques aux buts et aux dénominations multiples qui embrassent dans leur sein toutes les classes sociales : le laïque, l'ecclésiastique, l'ouvrier, le bourgeois⁸⁵.»

Dès lors toutes les œuvres qui ressortissent de la paroisse trouvent l'appui entier des dirigeants de la Fédération. En revanche, celles qui reposent sur d'autres allégeances sociologiques en sont exclues : on peut trouver là une explication des rapports de la Fédération avec l'Arbeiterbund, singulièrement de son attitude décidée en faveur de la neutralité syndicale⁸⁶.

⁸³ *Id.*, 25 juin 1902, pp. 279-281.

⁸⁴ *A Romont*, p. 8.

⁸⁵ *Ibid.*, pp. 17-18.

⁸⁶ Le thème continue d'être à l'ordre du jour de la Fédération romande entre 1900 et 1905. Cf. *Revue populaire*, 25 juillet 1900, pp. 346-347 (les nouveaux statuts de l'U.S.S. sauvegardent la neutralité politique et religieuse des syndiqués et permet aux organisations de ne s'occuper désormais «que des intérêts corporatifs»); 25 novembre 1901, p. 513 (la Fédération réclame de l'Arbeiterbund l'application des décisions de Lucerne); 10 avril 1902, pp. 159-165. (Le congrès ouvrier de Berne voit un nouvel affrontement entre socialistes et catholiques à propos de la neutralité syndicale; toutefois une proposition Scherrer-Beck, reprenant la motion Greulich de 1899 est votée). Le pro-

Le toast porté par le président Montenach à Léon XIII, au même congrès, insistait sur la longévité providentielle du pontife; en fait, «le bon vent d'espérance qui gonfle la vieille voile latine»⁸⁷ allait changer de cap avec l'accession de Pie X, la même année encore. De modeste origine, le nouveau pape⁸⁸ affronte un monde différent de celui qui avait accueilli Léon XIII un quart de siècle auparavant. L'essor industriel et l'impérialisme colonial ont renforcé à la fois le socialisme et le libéralisme; la foi chrétienne est en recul dans tous les milieux sociaux. Sa réaction est de condamner successivement le modernisme en général (1907) et ses implications politiques dans le mouvement du Sillon, imité d'ailleurs en Italie et en Allemagne (1910). Si le coup d'arrêt est perceptible dès le *Motu proprio* du 18 décembre 1903, les écrits ultérieurs n'excluent pas l'utilisation de certaines méthodes de la démocratie chrétienne – voir la lettre *Fermo proposito* – et même du syndicalisme – bref *Singulari quadam*. L'essentiel demeure cependant la relance d'une action catholique, plus tournée vers l'intérieur et rattachée étroitement à l'allégeance pontificale.

Les dirigeants du catholicisme social romand accueillent avec faveur les nouvelles orientations qui les rapprochent des conservateurs historiques sans les couper encore des chrétiens-sociaux. La primauté accordée à l'action sociale coordonnée et impulsée par la hiérarchie épiscopale est admise, dès janvier 1904, par *La Revue populaire* qui reprend purement et simplement le commentaire de *L'Univers* sur le *Motu proprio* concluant que ces directives destinées à l'Italie «doivent être la base de l'action catholique en n'importe quel pays»⁸⁹. Corollaire de ce principe, le renforcement de l'influence du clergé et des élites sociales sur les organisations catholiques ne pose guère de problèmes à la Fédération romande. Pas plus que l'accent mis sur le rapprochement des milieux sociaux, symbolisé par l'exaltation de la classe moyenne «cet immense réservoir

blème rebondit au moment de la création de l'A.P.C.S. quand il s'agit de déterminer la place que les diverses associations catholiques ouvrières suisses peuvent y occuper. *L'Ouvrier* des 10 et 17 septembre 1904.

⁸⁷ A. Romont, pp. 11–12.

⁸⁸ Sur Pie X, voir: H. DAL GAL, *Pius X*, Fribourg 1953.

⁸⁹ *Revue populaire*, 10 janvier 1905, p. 9.

où s'amalgament ceux qui viennent d'en haut et ceux qui montent»⁹⁰. Pie X lui-même, dans sa personne, n'illustre-t-il pas cette «émancipation progressive» du prolétariat agricole et ouvrier? Aussi son *Motu proprio* va-t-il redonner à la génération de *Rerum Novarum* un second souffle. Un exemple suffit: quand le secrétaire central de la Fédération romande, ardent protagoniste des sociétés de secours mutuel⁹¹ peut annoncer la fondation d'une organisation de ce genre, il ne manque pas de rappeler l'article XI du document pontifical⁹². Les années suivantes révéleront que, loin «d'annoter Léon XIII», Pie X a choisi sa propre orientation et qu'il agit selon la préoccupation constante de «maintenir à droite l'orientation du mouvement social chrétien qui se fait jour»⁹³.

III. L'ASSOCIATION POPULAIRE CATHOLIQUE SUISSE: SES DEBUTS ROMANDS

Dans les années 1890 on a vu les cercles catholiques, surtout dans les zones de catholicisme traditionnel, développer leur fonction politique au point d'influer sur l'évolution de la Fédération romande également; à partir de 1900, en revanche, la fonction sociale du cercle est remise en évidence, comme le montrent les débuts de l'Association populaire catholique suisse (A.P.C.S.). En dépit de sérieuses résistances, la nouvelle association va, dans une large mesure, renouer avec la ligne primitive de la Fédération et c'est à juste titre que G. de Montenach peut déclarer aux Romands participant

⁹⁰ *Id.*, 10 mai 1902, p. 203.

⁹¹ Il avait présenté un rapport très documenté sur le sujet au congrès de Romont. *A Romont*, pp. 92-98.

⁹² Ainsi, à propos de Bulle, dans la chronique de la *Revue populaire* du 10 janvier 1904, p. 12.

⁹³ *La Liberté*, 12 décembre 1908 (P. DE GIRARD, «L'œuvre sociale de Pie X»). A propos des positions de don Murri en Italie, *L'Ouvrier* avait noté justement, le 18 mars 1905, que Léon XIII avait en vue le but de la question sociale, tandis que Pie X se préoccupait avant tout des moyens de parvenir à une solution.

au «Katholikentag» suisse de Fribourg en 1906: «Aujourd'hui nous y sommes! L'union existe, l'organisation est complète»⁹⁴. La réalisation tardive de ce vœu, sans cesse réaffirmé depuis 1888, est donc un succès à l'actif du mouvement catholique social. Il faut cependant constater que l'organisation faïtière destinée à regrouper les conservateurs catholiques et les catholiques sociaux englobe des milieux si divers du point de vue tant géographique que sociologique, qu'elle a, de ce fait, peine à leur trouver un dénominateur commun sur le plan de la doctrine comme dans les méthodes d'action.

A. L'union plutôt que la lutte des classes

1. L'enthousiasme initial

A juger d'après les documents, la fusion de l'Action catholique suisse et de la Fédération romande⁹⁵ n'a pas rencontré beaucoup de résistance en Suisse française: aucune rivalité n'avait opposé les deux mouvements qui, dès 1900, s'étaient donné une publication commune, la *Revue populaire* dans «l'intérêt général de tous les catholiques»⁹⁶. Toutefois les dirigeants de la Fédération dont le dynamisme ne s'est pas démenti – les effectifs ont atteint 37 sections et 4405 membres en 1903 – sont plus enthousiastes que l'état-major de l'ancien Piusverein dont les forces stagnent depuis 1890 – il compte 50 sections et 2150 membres en 1903 également. Notons, à propos de ce dernier que des animateurs laïcs comme G. Python et E. Daucourt restent à l'écart de la nouvelle organisation; seul Mgr. Esseiva poursuit sa tâche sur le plan romand.

Préparée par le premier «Katholikentag» suisse tenu à Lucerne en septembre 1903, décidée lors de la 38^e assemblée générale de l'Association catholique suisse à Sion, les 10-12 septembre 1904, la fusion est définitivement ratifiée par l'adoption des statuts cen-

⁹⁴ *II. Katholikentag in Freiburg. Offizieller Bericht*, p. 22.

⁹⁵ Le Männer- und Arbeiterverband n'a plus alors d'influence en Suisse romande.

⁹⁶ Selon une déclaration de *L'Ouvrier* du 7 janvier 1905.

traux, le 22 novembre suivant. Imitant les précédents allemand et belge, la nouvelle Association vise à conserver la foi, à protéger les droits et libertés de l'Eglise et à garantir aux catholiques le complet exercice de leurs droits dans la vie publique⁹⁷. Un comité central de 80 membres dirige six sections s'attachant aux problèmes fondamentaux – missions intérieures, questions sociales, œuvres charitables, enseignement et éducation, sciences et arts, presse – et vingt-cinq fédérations cantonales. La tradition fédéraliste est donc respectée puisqu'on reconnaît l'autonomie assez large de celles-ci et des sections à constituer dans chaque paroisse.

Dans son ultime assemblée générale, le 10 septembre 1904, à Sion, la Fédération romande décide sa dissolution à partir de l'année 1905. Une seule question prête véritablement à discussion : faut-il conserver un comité romand ? Elle est provisoirement tranchée par la négative mais il est « entendu que le principe d'assemblées romandes serait maintenu »⁹⁸. Toutefois une décision importante est prise en ce qui touche la presse : *La Revue populaire* fusionne avec *L'Ouvrier*, hebdomadaire de tendance démo-chrétienne jusqu'alors organe de l'Union ouvrière catholique de Porrentruy qui refuse, pour sa part, d'adhérer à l'A.P.C.S. Les dirigeants de celle-ci espèrent ainsi couper court à tout essai d'organisation parallèle des milieux ouvriers, telle qu'elle s'est manifestée en Suisse alémanique avec le mouvement chrétien-social.

Le fédéralisme demeurant le principe d'organisation de l'A.P.C.S., les organisations cantonales se constituent rapidement en terre romande, au printemps de 1905, à l'exception de Genève où l'initiative est antérieure. Lors de l'assemblée générale de Lucerne (1905), G. de Montenach est élu vice-président central pour la Suisse française, dotée en automne d'un secrétariat confié à M. Reymond. Le 9 octobre, la première conférence romande des présidents cantonaux de l'A.P.C.S. précise les desiderata régionaux : développement des offices de placement de Fribourg et Genève ; meilleure diffusion de *L'Ouvrier* ; consolidation des fédérations par généralisation des sections locales ; organisation d'un service de conférences⁹⁹.

⁹⁷ Art. 1 des statuts.

⁹⁸ *Revue populaire*, 25 novembre 1904, pp. 405–406.

⁹⁹ *L'Ouvrier*, 14 octobre 1905.

Le champ de l'action catholique est plus vaste que jamais depuis la fusion¹⁰⁰. C'est pourquoi dans son premier rapport d'activité, M. Reymond constate que «dans la plupart des cas, c'est l'œuvre annexe qui est l'essentiel...; dans beaucoup de localités, les sections de l'Association sont vouées à un sommeil profond si cette œuvre n'existe pas»¹⁰¹. En dépit de ces apparences paradoxales, le jugement du secrétaire romand est pertinent. Le premier but de l'A.P.C.S. est certes de défendre et fortifier la foi catholique par la sanctification du dimanche, les pèlerinages, l'appui aux missions intérieures et surtout le développement des cercles. Mais on aurait tort d'oublier la pratique d'une «saine économie politique» avec les œuvres de charité, les organisations mutualistes et l'extension de la presse. Pour toutes ces tâches, l'initiative locale appartient au clergé et aux laïcs qu'il peut inspirer. Echo fidèle des congrès catholiques centraux, les réunions romandes insistent également sur les diverses obligations de l'A.P.C.S. sans accorder de priorité absolue au social. Ce foisonnement d'objectifs explique, dans une large mesure, l'enthousiasme initial des dirigeants fusionnistes. Celui-ci est justifié par la croissance rapide des effectifs: en 1908 déjà, l'A.P.C.S. touche approximativement la moitié des paroisses de Suisse romande et compte environ 10 000 adhérents¹⁰².

2. Nouvelles difficultés pour le catholicisme social

Au fur et à mesure que s'affirme le principe de la lutte des classes chez les socialistes, les dirigeants romands de l'A.P.C.S. s'efforcent de dépasser le concept sommaire d'une «armée de catholiques conscients et convaincus» pour travailler à la restauration d'un ordre social homogène dont la chrétienté médiévale leur fournit le modèle. Mais cette ambition peut sembler excessive quand on connaît les innombrables difficultés pratiques auxquelles se heurte la vie des sections: retard à se constituer, cotisations mal payées; conférences trop rares, presse mal lue parce que trop «sociale». Les termes

¹⁰⁰ Programme dans *L'Ouvrier* du 28 octobre 1905.

¹⁰¹ *L'Ouvrier*, 12 octobre 1907.

¹⁰² *Ibid.*, 12 et 19 octobre 1907.

d'indifférence et de lassitude reviennent souvent sous la plume du secrétaire romand qui multiplie pourtant les initiatives pour obliger les sections à aborder l'étude des problèmes sociaux concrets. Fortement marqué par l'expérience de la Fédération romande, M. Reymond croit à l'efficacité des cercles et entend résoudre, par ce moyen, les problèmes les plus urgents¹⁰³. Ainsi les catholiques sociaux n'ont renoncé ni à leurs objectifs d'avant la fusion ni aux moyens d'y parvenir. Mais la résistance qu'ils rencontrent ne résulte pas de la profonde difficulté qu'il y a dans tout mouvement à faire passer la doctrine dans les faits, elle tient également aux déterminismes historiques et aux structures de l'A.P.C.S.

Comme celle-ci a exclu de ses buts la politique proprement dite, les cercles conservateurs de Fribourg, du Valais et du Jura, qui avaient été admis à la Fédération romande, reprennent leur liberté d'action. Certes la rupture n'est pas complète si l'on croit Monténach qui assure que

«les œuvres sociales et charitables, si elles ne sont pas soutenues par une action politique sérieuse et méthodique, sont, sans doute, impuissantes à pousser dans le sol de profondes et durables racines»¹⁰⁴.

Le clivage ne se manifeste pas moins nettement entre les anciens cercles catholiques conservateurs et les nouvelles sections de l'A.P.C.S. Selon un jugement incisif de Reymond, les dirigeants des premiers, recrutés par cooptation, «tendaient inconsciemment à l'organisation d'un patriciat d'un nouveau genre»¹⁰⁵. En revanche, l'extension de l'A.P.C.S. à la «campagne profonde», encore incomplètement quadrillée par le réseau des organisations politiques représente une démarche nouvelle, que les dirigeants catholiques sociaux complètent par une thérapeutique adéquate. Ainsi l'assemblée romande de Sion (1904) reprend bien quelques thèmes généraux

¹⁰³ Voir la liste des questions proposées par les membres romands du comité central pour 1909:

- aux sections de ville: relations entre la durée de la journée de travail des ouvriers et les exigences des consommateurs; moyens de concilier les besoins des consommateurs.
- aux sections agricoles; travail industriel à domicile et maintien de la famille paysanne; situation de l'ouvrier agricole.

¹⁰⁴ *Revue populaire*, 25 juillet 1904, p. 309.

¹⁰⁵ *Revue de Fribourg*, juin 1905, pp. 452-458 (chronique sur l'A.P.C.S.).

de l'A.P.C.S., mais elle accorde une attention particulière au réveil des villages: le patronage pour M.Reymond, le cercle pour J. Dubosson, l'association pour l'abbé Quenet doivent être adaptées au milieu rural¹⁰⁶. Dans cette «armée de réserve» demeurée à l'écart de la révolution industrielle, l'action sociale liée à l'approfondissement de la vie religieuse agira plus efficacement que le réflexe politique qui était de rigueur à l'époque du «Kulturkampf».

Cette nouvelle stratégie explique la forte concurrence que les partis conservateurs font aux sections de l'A.P.C.S. dans les terres de catholicité traditionnelle. X.Jobin, un pionnier, le constate et l'explique à la fois:

«Il est un obstacle à notre formation sociale, en Suisse romande, dont il faut dire un mot afin d'éviter tout malentendu: c'est l'obstacle politique. Il est certain que sous la poussée des idées et des faits, une dislocation des partis traditionnels se produit partout où l'industrie pénètre et se développe¹⁰⁷.»

En affirmant que les vieux partis ont fait leur temps, la minorité progressiste des catholiques sociaux prend ses désirs pour des réalités. Plus réservée, la majorité se contente de reconnaître qu'ils opposent une vive résistance aux «organisations en dehors du groupe politique». Son diagnostic est d'autant plus exact que les catholiques sociaux qui militent à la tête romande de l'A.P.C.S. parlent d'expérience pour avoir aux-mêmes joué un rôle politique important. Pour l'heure, ils s'abstiennent afin de suivre les directives de Pie X. De son côté, une nouvelle génération de clercs, moins engagée dans la politique, leur emboîte le pas. Sans renier totalement la valeur de la «république chrétienne», on s'accorde à voir dans la paroisse le champ d'expérience de l'action sociale, partie intégrante de l'action catholique.

Il en va différemment en diaspora où la vie paroissiale a moins besoin d'un réveil et où les catholiques ont encore beaucoup à gagner en manifestant leur force sur le plan de la politique cantonale. Dans ces communautés plus jeunes, plus changeantes aussi dans leur composition, où la tradition n'a pas encore eu le temps de pousser de solides racines, la connaissance de la religion et l'authenticité des

¹⁰⁶ *Revue populaire*, 25 novembre 1904, pp.405-406.

¹⁰⁷ «Pour une meilleure formation sociale des catholiques romands» in *Semaine sociale*, Fribourg 1910, p.139.

attitudes qu'elle commande – deux éléments que le même Jobin juge indispensables à la formation de l'élite nouvelle – restent inséparables de l'action politique. La Fédération genevoise en fournit la meilleure illustration. Créée sur le modèle de la Fédération romande comme on l'a déjà vu, elle est née de la rencontre des forces religieuses et sociales au sein du Parti indépendant. Son animateur, l'abbé Carry, lui assigne comme but principal de christianiser tout ce qui est moderne. A l'instant du «Katholikentag» allemand, une grande fête annuelle réunit tous les catholiques genevois qui viennent recevoir les directives de leurs chefs et resserrer les liens qui les unissent. Si la Fédération se déclare apolitique, elle se place pourtant dans la ligne du Parti indépendant en ce qui touche les problèmes sociaux. Comme celui-ci tient compte de sa base ouvrière, il va favoriser l'installation, dans le cadre de la Fédération, du secrétariat que les chrétiens-sociaux projetaient depuis longtemps d'établir en terre romande, projet qui avait donné lieu à d'âpres controverses entre *L'Ouvrier* et *La Revue populaire* ¹⁰⁸. Les catholiques sociaux de Genève, tout en restant attachés à la neutralité syndicale, comprennent donc beaucoup mieux la nécessité d'une action catholique ouvrière¹⁰⁹. Les fédérations vaudoise et neuchâteloise se rapprochent de ce modèle mais, en l'absence d'un parti cantonal, leur poids repose sur les œuvres paroissiales. Aussi les premiers congrès catholiques qu'elles organisent reflètent-ils également l'image d'une communauté de diaspora à la recherche d'une cohésion, éprouvant des besoins que ne connaissent pas les cantons catholiques agricoles au particularisme plus accentué¹¹⁰.

L'union de toutes les classes prend, dans les milieux catholiques romands vers 1905, une valeur religieuse plus ou moins accentuée selon le degré de pénétration du socialisme révolutionnaire dans les milieux ouvriers. Illustration du barrage dressé contre le modernisme et de la méfiance pontificale envers la démocratie politique, les débuts de l'A.P.C.S. ont, à leur tour, des effets divers sur l'évolution du catholicisme social en Suisse française. L'unité doctrinale est

¹⁰⁸ B. PRONGUÉ, *Le mouvement chrétien-social dans le Jura bernois*, pp. 57-58.

¹⁰⁹ D. ZWISSIG, *op. cit.*, p. 103.

¹¹⁰ *Revue de Fribourg*, juin 1905, p. 453.

soumise à rude épreuve par le conflit des milieux et des générations. Si l'action sociale s'est, dans une large mesure, dégagée de l'hypothèque politique qui pesait sur elle dans les années 1890, l'étroitesse des cadres paroissiaux qu'on lui impose plus que jamais diminue l'efficacité à laquelle la Fédération romande avait atteint dans les dernières années de son existence. Elle interdit pour le moment à l'A.P.C.S. de s'occuper vraiment de l'organisation syndicale que X. Jobin affirme pourtant être la «dénomination moderne de l'ancien système corporatif»¹¹¹.

B. La Semaine sociale de Fribourg (1910)

1. Un carrefour d'hommes et d'idées

Dès 1908, les dirigeants romands de l'A.P.C.S. perçoivent les divergences profondes que suscitent leurs initiatives. D'une part, les groupements démo-chrétiens prennent une place non négligeable dans le mouvement social, ce qui provoque par contre-coup un raidissement des milieux conservateurs. D'autre part, l'enthousiasme initial, qui a gonflé les effectifs, commence à retomber dans la mesure où le mouvement cherche une assiette sociale définie. La nécessité d'une base doctrinale commune à tous les catholiques se fait sentir ainsi que le besoin d'une direction plus efficace. En effet, si la Suisse romande a renoncé à son autonomie, les hommes de la défunte Fédération n'entendent pas abdiquer le «credo social des catholiques romands» élaboré au cours de seize ans d'études et de tâtonnements communs¹¹². Aussi cherchent-ils à élargir la marge de manœuvre que leur offre la Conférence romande de l'A.P.C.S. : si les grandes décisions restent réservées aux commissions spéciales centrales, du moins les Romands peuvent-ils déterminer les modalités de leur mise en œuvre régionale. La Semaine sociale de Fribourg, tenue du 5 au 9 septembre 1910, répond donc à plusieurs exigences :

¹¹¹ *Op. cit.*, p. 136.

¹¹² *Revue Populaire*, 25 novembre 1904, p. 406.

« Nous sommes mal placés, dans la Suisse romande, pour profiter du travail de ces commissions et pour assister à leurs séances. Et c'est pourquoi l'Association populaire catholique suisse ne pousse pas, dans nos cantons, des racines aussi vigoureuses et aussi profondes que dans la partie allemande de la Confédération.

Nos Semaines sociales combleront donc une lacune. S'inspirant du travail accompli dans les commissions spéciales, elles refléteront également, elles reprendront les vœux acclamés dans les congrès et rechercheront par quels moyens pratiques il sera possible de faire de ces pieux désirs, une réalité substantielle¹¹³. »

C'est à l'occasion de la réunion, le 18 octobre 1909, de la Conférence romande de l'A.P.C.S. que X. Jobin propose d'organiser une semaine sociale à l'instar de ce qui se fait à l'étranger. L'idée est chaleureusement appuyée par G. de Montenach qui rappelle la tentative du Piusverein fribourgeois en 1894, inspirée des cours sociaux de Munich-Gladbach, et le succès des Semaines sociales de France, lancées ultérieurement par Marius Gonin.

Aussitôt un comité d'organisation est désigné et Fribourg choisie en raison de la présence de l'université. Dans leur rapport final, les organisateurs reviennent, à plusieurs reprises, sur le « caractère très franchement et sincèrement catholique » de l'institution :

« En insistant sur le caractère nettement catholique de la Semaine sociale, le comité ne faisait d'ailleurs que se conformer scrupuleusement aux enseignements de Sa Sainteté Pie X sur l'action populaire chrétienne, tels qu'ils ont été énoncés dans le *Motu Proprio* pontifical du 18 décembre 1903 qui, au point de vue social, est l'acte le plus important du Pontificat de Pie X, car il précise les instructions données par Léon XIII dans l'Encyclique *Rerum Novarum* dont il est l'indispensable complément ; il détermine les règles auxquelles les catholiques doivent soumettre leur action sociale¹¹⁴. »

L'appel aux membres fait entendre la même note¹¹⁵. La Semaine sociale n'est pas un congrès, c'est une sorte de retraite qui cherche à ramener les catholiques romands aux sources doctrinales de l'Union de Fribourg. En confiant la responsabilité de la partie dogmatique à l'abbé Charles Antoine, pilier des semaines sociales françaises, G.

¹¹³ *Semaine sociale Fribourg 1910*, p. 17.

¹¹⁴ *Ibid.*, pp. 8-9.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 17.

de Montenach marque sa fidélité à l'orientation définie par des catholiques sociaux aussi éminents que G. de Ketteler, A. de Mun, M. Vogelsang et G. Toniolo, «orientation sociale incarnée en Suisse avec tant d'autorité par le professeur Dr. Decurtins»¹¹⁶. On se réfère également de manière explicite à la théorie corporative de La Tour du Pin¹¹⁷. Enfin la Semaine sociale veut dissiper, par un enseignement doctrinal exact, le «douloureux et paralysant malentendu» créé par les catholiques qui, dressés contre le Pape et l'Eglise, sont allés «jusqu'au modernisme le plus suspect, jusqu'aux tendances révolutionnaires»¹¹⁸. En se fondant sur la tradition historique propre à chaque nation – pour la Suisse c'est «la démocratie chrétienne à la vieille manière helvétique» – on condamne le «néo-démocratisme outrancier et suspect», allusion direct au *Sillon* de Marc Sangnier¹¹⁹. Il s'agit, pour tout résumer, de «disséquer la question sociale» afin de séparer le bon grain chrétien de l'ivraie socialiste¹²⁰.

Les exposés sont très variés, allant des bases doctrinales du catholicisme social menacé par les «synthèses anticatholiques» aux réalisations les plus concrètes : syndicalisme et mutualisme mais également aux œuvres traditionnelles de caractère préventif. Si les problèmes du monde ouvrier et des milieux paysans ne sont pas négligés, une attention particulière est accordée à la classe moyenne qui

«assure la force d'un Etat démocratique en même temps qu'elle maintient dans le pays une répartition, inégale sans doute, mais raisonnable, de la richesse»¹²¹.

Dans l'ordre social à instaurer, la corporation qu'elle peut seule animer durablement, jouera un rôle plus important que le syndicat ouvrier présenté comme une organisation n'ayant pas encore trouvé sa «forme définitive».

Dans ses grandes lignes, la Semaine sociale de Fribourg rappelle les journées d'études de 1894. Cependant la génération de *Rerum Novarum* fait déjà place à celle du *Motu Proprio* qui cherche une voie

¹¹⁶ *Ibid.*, pp. 18–19, également 44.

¹¹⁷ *Ibid.*, pp. 23, 52, 63–64.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 19.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 22.

¹²⁰ *Ibid.*, pp. 20–22.

¹²¹ *Ibid.*, p. 24.

moyenne entre le conservatisme catholique et la démocratie chrétienne par un dépassement définitif des méthodes du Piusverein. Mais la relève n'est pas encore complète si l'on en juge par la composition du comité qui comprend le vice-président central et le secrétaire romand de l'A.P.C.S., G. de Montenach et M. Reymond, les présidents des fédérations cantonales – Mgr. Esseiva pour Fribourg, le curé F. Pahud pour Vaud, X. Jobin pour le Jura, L. Mengis et l'abbé G. Zimmermann pour le Valais, V. Dusseiller pour Genève, le curé-doyen Moget pour Neuchâtel – ainsi que L. Genoud, qui dirige la commission locale d'organisation. La liste des participants fait également une large place aux jeunes. La prépondérance des Fribourgeois semble naturelle, la quasi absence des Genevois l'est moins. Le retour en force du clergé contraste avec l'éclipse relative des politiciens, résumée par la position en retrait de G. Python – qui ne figure pas sur la photo de souvenir insérée dans le volume des actes de la Semaine – et par l'absence d'E. Daucourt. Enfin aucun dirigeant démo-chrétien n'est présent et le Dr. Joos de Bâle est le seul à effleurer la question du syndicalisme confessionnel¹²².

2. Vers le déclin du catholicisme social

La Semaine sociale de Fribourg marque un temps fort du catholicisme social en terre romande. La doctrine professée dans ces assises repose sur un amalgame des idées de Léon XIII et de Pie X, explicable par l'absence du recul qui aurait permis de discerner leurs profondes différences. Bientôt la lutte antisocialiste va couper définitivement les catholiques sociaux des positions qu'ils avaient prises au début des années 1890 et les rejeter soit dans les rangs conservateurs, soit dans la réserve vis-à-vis de la politique. En dépit de leurs efforts pour résoudre la question sociale, ils ne parviendront pas à apporter d'autres réponses immédiates au socialisme révolutionnaire que l'établissement d'un «cordon sanitaire» autour de leurs positions.

Toutefois l'influence de l'A.P.C.S. est loin d'avoir été négligeable

¹²² *Ibid.*, pp. 217–218, 361–370.

sur l'avenir du christianisme social en Suisse romande: sans elle le corporatisme de l'abbé Savoy n'aurait pas pris l'extension qui sera la sienne entre les deux guerres. Certes, sur le plan de l'organisation, le catholicisme échoue dans sa tentative de subordonner les dures réalités économiques à un ordre social reflétant la justice et même la charité. L'ampleur des regroupements qu'il a provoqués ne dissimule pas leur fragilité, si on la compare à l'enracinement immédiat des premières unions démo-chrétiennes. La distance entre les deux organisations se manifeste bientôt par le divorce de leur presse: l'A.P.C.S. retire à *L'Ouvrier* son titre d'organe officiel et se donne, dès 1911, son propre *Bulletin*, mensuel qui paraîtra jusqu'en 1914. Faute de pouvoir contrecarrer ce rival trop proche, les catholiques sociaux cherchent à lui imposer le caractère diocésain et paroissial qui sauverait l'apparence du parallélisme entre les deux mouvements. Les leaders les plus incontestés du catholicisme social romand, G. de Montenach et M. Reymond conserveront toujours la même conception du mouvement: l'union de toutes les classes dans une association commune en vue de chercher l'entente, non la guerre sociale¹²³.

Avec la première guerre mondiale, le catholicisme social perd son pouvoir d'attraction sur les masses; les sections vivotent et, après la grève générale, se confinent de plus en plus dans le domaine strictement religieux et dans le cadre paroissial. Alors que les dirigeants laïcs qui l'avaient animé, en particulier le triumvirat Montenach-Reymond-Jobin, entrent résolument dans la politique, le clergé prend la relève et tend à assumer la responsabilité totale des activités sociales en se plaçant sous un angle purement caritatif. C'est la section de l'A.P.C.S. qui, dans chaque région, fédère les cercles à caractères religieux et les œuvres d'entr'aide; sur le plan local, la paroisse sert de cadre et de support. Lorsque, dans les années 1930, le syndicalisme chrétien prend un essor plus large, l'A.P.C.S. évacue complètement le domaine social et se reconvertit à l'action catholique générale, décision qui représente pour cette grande association l'aboutissement logique de son évolution en Suisse romande.

¹²³ *Bulletin de l'A.P.C.S.*, sept. 1913, p. 106.